

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2016



© AARON BURDEN / UNSPLASH.COM



www.fnh.org



FONDATION
NICOLAS HULOT
POUR LA NATURE
ET L'HOMME

SOMMAIRE

LES TEMPS FORTS 2016

pages 4 et 5

PROPOSER

page 7

SOUTENIR

page 11

MOBILISER

page 15

GOUVERNANCE

page 17

RAPPORT FINANCIER

page 23

ÉDITO



2016 a bénéficié de la dynamique positive impulsée par l'Accord de Paris. Bien sûr, tout reste à faire pour limiter le réchauffement de la planète bien en dessous des 2°C, mais la première pierre est posée pour engager les 195 Etats du monde sur la trajectoire bas carbone. Ce volontarisme a été confirmé par l'Europe qui a accéléré le processus de ratification du traité, entré en vigueur le 4 novembre en un temps record : moins d'un an après la COP21. Une bonne nouvelle car le réchauffement climatique, lui, s'accélère.

Mais 2016, c'est aussi quelques ombres au tableau. La tentation du repli sur soi semble avoir gagné du terrain. Le résultat du référendum au Royaume-Uni a été un coup dur pour l'Europe. De l'autre côté de l'Atlantique, le nouvel occupant de la Maison Blanche affiche clairement son climato-scepticisme et sa volonté de dresser des murs quand il faudrait plutôt construire des ponts.

Face à cela, notre devoir est de nous mobiliser. Ne rien relâcher de notre exigence et de notre vigilance. Le combat de l'écologie est un combat de chaque instant contre le désespoir, le fatalisme et l'incohérence. C'est pourquoi la Fondation s'est mobilisée contre le grand projet de l'aéroport de Notre-Dame-des-Landes et contre le CETA, l'accord de libre-échange entre l'Union Européenne et le Canada. Le CETA va à l'encontre de l'histoire, il encourage l'investissement dans les gaz de chiste plutôt que dans les énergies renouvelables et propres. Il remet totalement en cause la conception européenne du principe de précaution. La Fondation est à l'origine d'un rapport sur le CETA de la Commission nationale consultative des droits de l'Homme, sur le sujet. Ce rapport établit un diagnostic sans appel : il faut rouvrir les négociations pour en faire le premier traité au service de la transition écologique.

Heureusement, depuis quelques années, une dynamique s'est emparée de la société civile. Tous les acteurs, les citoyens, les collectivités, les entreprises inventent et agissent pour la transition écologique. Autant d'acteurs qui ont ouvert les yeux et qui sont engagés de manière irréversible.

Enfin, la Fondation a contribué à une avancée importante contre les néonicotinoïdes. Ces substances tragiques pour les pollinisateurs (au premier rang desquels les abeilles) et dangereuses pour la santé des femmes et des hommes, seront interdites à partir de 2018. C'est une victoire, mais il s'agit maintenant d'aller plus loin en refondant la politique agricole française et européenne pour soutenir massivement l'agroécologie et l'agriculture biologique et barrer la route aux pesticides et aux OGM.

Nicolas Hulot

LES TEMPS FORTS 2016

ALLIANCE AVEC L'UNCPPIE

En juin 2016, la FNH s'est engagée dans une alliance stratégique avec l'Union nationale des CPIE. Cette alliance a pour objectif de renforcer les 2 organisations à travers le déploiement d'actions conjointes au niveau national comme à travers le territoire. Les premières actions choisies sont les sciences participatives, la restauration collective et les solutions pour le climat.



NOTRE-DAME-DES-LANDES

Tour à tour jugé «surdimensionné», «inutile», «incohérent» ou «irréaliste» par des études indépendantes, le projet de l'aéroport de Notre-Dame-des-Landes a fait l'objet de nombreux débats sur la scène politique et de manifestations de la part des habitants de cette zone. Afin de comprendre cette situation complexe, la Fondation a réalisé une vidéo pédagogique de 3 minutes pour expliquer les menaces environnementales et sociétales de ce projet. «NDDL embarquement immédiat pour l'absurde» a comptabilisé 1,4 million de vues.



**NOTRE DAME DES LANDES :
EMBARQUEMENT
IMMÉDIAT POUR
L'ABSURDE**

1^{ère} ÉDITION DE «J'AGIS POUR MON PATRIMOINE NATUREL»

A l'occasion des Journées européennes du patrimoine des 17 et 18 septembre 2016, la Fondation Nicolas Hulot a lancé la première édition de J'agis pour mon patrimoine naturel. Labellisée par le ministère de la Culture et valorisée sur le site des Journées européennes du patrimoine, cette initiative a permis de faire découvrir au grand public la richesse de son patrimoine naturel dans le cadre d'un événement phare et connu de tous.



VICTOIRE CONTRE LES PESTICIDES NÉONICOTINOÏDES

Vous êtes 669 102 personnes à avoir signé la pétition «Stop aux massacres des abeilles». Grâce à votre mobilisation, nous avons obtenu ensemble l'interdiction de pesticides néonicotinoïdes à partir du 1^{er} septembre 2018 avec des dérogations possibles jusqu'en 2020. Si la Fondation aurait souhaité une interdiction plus franche, ce résultat est ambitieux et symbolise sur le plan législatif l'aboutissement de plusieurs années de travail de l'ensemble des parties prenantes.

RATIFICATION DE L'ACCORD DE PARIS

Moins d'un an après la COP 21, l'Accord de Paris a été ratifié le 4 novembre. La Fondation a salué la décision unanime pour sa ratification par les ministres de l'environnement de l'Union européenne le 30 septembre. L'UE a rappelé, en accélérant la ratification de l'accord, qu'elle était encore capable de tours de force diplomatiques en matière de lutte contre la crise climatique. Pour la Fondation, les Etats européens doivent maintenant mettre en cohérence politique commerciale et politique climatique en s'opposant à l'entrée en vigueur de l'accord climaticide de libre-échange avec le Canada (CETA).



PRIX POUR LES CAMPAGNES DE 2015

La Fondation a reçu 2 prix en avril 2016 pour la vidéo Break The Internet le "Prix Stratégies des films éditoriaux" et le "Top 10 Google des publicités préférées en 2015 en France". La Fondation remercie l'agence Havas Paris, Golden Moustache, et Mclfly - David Coscas pour avoir imaginé et mené à bien un tel projet. La vidéo virale a cumulé plus de 10 millions de vues. La Fondation a également reçu le prix Effie argent 2016 dans la catégorie «Petits budgets et opérations spéciales» pour My Positive Impact, campagne de mobilisation inédite pour donner le pouvoir aux solutions pour le climat en les sortant de l'anonymat.

PROPOSER

La Fondation Nicolas Hulot a pour ambition de porter l'écologie au cœur des politiques publiques. Pour cela, elle élabore des propositions avec son Conseil scientifique et son réseau d'experts pluridisciplinaires et de haut niveau et les porte ensuite auprès des décideurs politiques et économiques. Lobby d'intérêt général, publications d'études, décryptage, tribunes... en 2016, la Fondation s'est fortement investie sur le sujet des pesticides néonicotinoïdes et du CETA.

Suivi des politiques publiques

En tant qu'ONG environnementale représentative, la Fondation siège au Conseil National de la Transition Ecologique (CNTE). C'est au sein de cette instance officielle de concertation multiacteurs qu'elle porte, auprès du ministre de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer et des autres acteurs, ses positions sur les différentes politiques publiques ayant trait à l'écologie.

La conférence environnementale

La conférence environnementale est un événement annuel pendant lequel le gouvernement met en débat les grands chantiers qu'il compte ouvrir en matière d'écologie. En 2016, la FNH a communiqué sur ses attentes concernant la feuille de route du gouvernement pour la transition écologique issue de la conférence environnementale de 2015 et a émis des propositions pour 3 tables rondes : la croissance verte, l'implication des citoyens et l'amélioration du cadre de vie (santé).

Démocratie participative

Suite à la Commission Richard de 2015, la FNH a suivi les ordonnances sur la démocratisation du dialogue environnemental via le lobby d'intérêt général et le décryptage des projets d'ordonnance à l'attention des médias. La FNH a participé à de nombreuses instances et travaux comme la commission «modernisation du droit de l'environnement», les discussions sur la loi sur le renforcement du dialogue environnemental, le groupe de travail du ministère de l'Écologie sur la Charte de la Participation ou encore la Commission Nationale consultative des droits de l'Homme (CNCDH). Enfin, la FNH a contribué à décrypter les enjeux du dossier de l'aéroport de Notre-Dames-des-Landes notamment par la réalisation d'une vidéo montrant les incohérences du projet.



Economie et écologie

La FNH s'est investie dans plusieurs instances qui traitent des liens étroits entre économie et écologie. La FNH a ainsi suivi la proposition de loi sur le devoir de vigilance des multinationales, participé au Comité pour l'économie verte (CEV), à la plateforme d'action globale pour la RSE et s'est mobilisée pour la taxe sur les transactions financières. La FNH a poursuivi son implication au profit d'une économie circulaire en participant au bureau et au CA de l'Institut de l'Économie Circulaire (en tant que membre fondateur), et en réalisant et diffusant 2 vidéos pédagogiques sur les enjeux de l'économie circulaire et sur la consigne bouteille. Enfin, la FNH a soutenu la campagne «Quantitative easing pour le peuple» pour une création monétaire européenne qui finance la transition écologique (www.qe4people.fr).

Transition énergétique

Les actions de la Fondation sur l'énergie ont tout d'abord porté sur la programmation pluriannuelle de l'énergie : travail inter-ONG, presse, rendez-vous politiques, comités de suivi. Un an après la loi sur la transition énergétique, la FNH a publié un dossier de presse interassociatif pour établir le bilan de sa mise en œuvre. Poursuivant le travail en collectif initié les années précédentes, la FNH s'est investie dans la plateforme des acteurs en transition énergétique (associations, syndicats, élus, entreprises). Enfin, au niveau européen, la FNH s'est associée à d'autres ONG pour analyser «le paquet d'hiver climat-énergie» présenté par la Commission Européenne en fin d'année.

Agriculture, alimentation et biodiversité

2016 a été l'année du vote de la loi pour la reconquête de la biodiversité. Si la Fondation a porté des propositions avec d'autres associations nationales sur la plupart des sujets de la loi, elle s'est surtout impliquée pour obtenir l'interdiction des pesticides néonicotinoïdes, ces substances toxiques dévastatrices pour les pollinisateurs et notre environnement. La FNH a ainsi organisé et participé à des conférences de presse, produit des notes d'analyse, des propositions, une tribune de Nicolas Hulot et a rencontré les députés et les sénateurs. La FNH a poursuivi la mobilisation initiée en 2015 avec une pétition d'une large portée. Tout ce travail a permis d'obtenir une victoire en juillet : les pesticides néonicotinoïdes seront majoritairement interdits en France au 1^{er} septembre 2018 et tous sans exception en 2020.



PLUS DE 669 000 SIGNATURES POUR SAUVER LES ABEILLES

La pétition «Stop au massacre des abeilles» lancée en 2015 avec d'autres ONG et complétée par d'autres pétitions de partenaires a permis de rassembler 669 102 signatures, remises en juillet à Ségolène Royal et Barbara Pompili. Cette mobilisation a permis de peser dans le vote des parlementaires pour l'interdiction.

Par ailleurs, forte de son expérience, la FNH s'est investie pour promouvoir une restauration collective plus responsable suivie de la loi sur l'ancrage territorial de l'alimentation puis de la loi égalité et citoyenneté : interventions médiatiques pour décrypter les avancées ou reculs après chaque examen, intervention lors de la conférence de presse organisée en amont de l'examen en première lecture au Sénat, communiqués de presse, chroniques radio... Ce travail s'articule avec le déploiement de l'outil **Mon Restau Responsable®** lancé officiellement le 2 juin 2016.

Enfin, la Fondation a contribué au groupe de travail du ministère de l'Agriculture sur la définition des Projets alimentaires territoriaux (PAT) et participé au CNOS (Comité national d'orientation de la stratégie agro écologique) du ministère de l'Agriculture.

CETA

Sa participation aux réunions du comité de suivi stratégique des politiques commerciales et la faible mobilisation initiale autour du CETA ont conduit la FNH à s'engager fortement sur le décryptage et le plaidoyer de cet accord de libre-échange entre l'Europe et le Canada. La FNH a ainsi publié, seule ou collectivement, des notes d'analyse des enjeux, des notes de positionnement, un rapport inter-ONG sur les menaces sur l'agriculture française ou encore un dossier de presse dénonçant l'incompatibilité entre le CETA et l'Accord de Paris sur le climat. La FNH a par ailleurs été nommée rapporteur de l'avis de la Commission Nationale consultative des droits de l'Homme (CNCDH) sur le CETA qui a été publié en décembre. Parallèlement, la Fondation a construit une campagne de mobilisation en collaboration avec foodwatch et l'Institut Veblen : conférences de presse avec Nicolas Hulot, tribune de Nicolas Hulot et des canadiens David Suzuki et Karel Mayrand, pétition inter-ONG appuyée par une vidéo pédagogique.



FAIRE VIVRE L'ACCORD DE PARIS À LA COP 22

La Fondation et son président se sont mobilisés pour que la COP 21 soit un succès et pour en décrypter les enjeux au grand public et aux journalistes. Pour la COP 22, l'objectif de la FNH était de faire comprendre que la COP 21 devait être suivie d'actions concrètes et ambitieuses sur tous les sujets (financement, agriculture, énergie). Nicolas Hulot et l'équipe de la FNH étaient présents à Marrakech pour assurer cette mission (dossier de presse, médias, animation des réseaux sociaux).

Transports et mobilité

Au carrefour des enjeux environnementaux (énergie et climat), sociaux (accès à la mobilité) et de santé (impacts sanitaires du diesel en particulier), la mobilité durable a fait l'objet d'une grande implication de la part de la FNH qui a participé à différents comités comme pour la stratégie nationale de mobilité propre, le cadre national sur le développement des carburants alternatifs ou encore un groupe de travail sur les mobilités actives. La FNH a également développé des analyses pédagogiques sur les enjeux de la qualité de l'air, de l'impact des transports aériens et de la place de la voiture en ville.

Production d'études et de synthèses

Groupe de travail - Enjeux de démocratie et de participation citoyenne

A l'heure où les citoyens ne se reconnaissent plus dans les institutions, comment redonner un nouveau souffle à la démocratie ? Comment inscrire durablement les enjeux du long terme dans le corpus législatif français ? Pour tenter de répondre à ces questions, la FNH a mis en place un groupe de travail pour élaborer un processus participatif capable de répondre aux attentes des citoyens français et leur redonner confiance dans les institutions en proposant une réforme constitutionnelle (parution du rapport "Le Big Bang démocratique" - février 2017).



Rapport - Mettre la création monétaire au service de l'avenir

Dans cette publication de mai 2016, la FNH propose le lancement d'un programme d'investissement massif pour des projets de transition écologique et sociale. Investir dans les énergies renouvelables, la rénovation des écoles et des hôpitaux, les transports en commun, les entreprises éco-innovantes, les modèles agricoles durables... autant de projets qui font sens mais ne sont pas mis en œuvre. Pourtant, l'argent ne manque pas comme en témoigne la politique de création monétaire de la Banque centrale européenne (BCE) depuis mars 2015. La FNH propose donc de flécher cette création monétaire vers des investissements pour préparer l'avenir.

Initiative «Climate Change Urban Food»

En 2015, la Fondation s'est associée à l'International Urban Food Network et au Programme des Nations Unies pour l'Environnement pour mener l'initiative «Climate Change Urban Food». L'objectif est de mettre en évidence les liens stratégiques qui existent entre l'alimentation durable, le développement urbain et le changement climatique. Cette initiative s'est poursuivie en 2016 par la réalisation de 2 vidéos pédagogiques pour expliciter les liens entre alimentation, villes et changement climatique. Une note de parution prospective formalisant des recommandations d'action publique a également été réalisée.

Notes techniques "Impacts des pesticides néonicotinoïdes et les alternatives existantes"

Dans le cadre des activités de lobby d'intérêt général sur les pesticides néonicotinoïdes, la FNH s'est associée à d'autres acteurs (ONG environnementales, agriculteurs, apiculteurs) pour produire des notes faisant le bilan des connaissances scientifiques sur les impacts environnementaux et sanitaires des pesticides néonicotinoïdes et mettre en évidence les alternatives existantes.

Formation "Introduction à la démocratie participative et à l'intelligence collective"

Partant du postulat selon lequel le renforcement du dialogue entre acteurs est un levier pour la mise en œuvre de la transition écologique et la création de nouvelles formes d'organisation de la solidarité, la Fondation a réalisé pour l'Institut de formation de l'environnement (IFORE) 2 formations (juin et novembre) pour permettre aux différents acteurs de découvrir et d'expérimenter des outils de démocratie participative et d'intelligence collective.

Groupe de réflexion "Comptabilité et environnement"

Sachant à quel point les règles comptables sont structurantes pour les entreprises, la Fondation a mis en place un groupe de réflexion sur les enjeux liés à la prise en compte de l'environnement dans la comptabilité d'entreprise. Les objectifs sont d'amorcer une réflexion de long terme et d'identifier les acteurs pertinents sur ce sujet.

Groupe de réflexion "Migrations et écologie"

Le changement climatique affecte la distribution des ressources sur la planète et induit d'importants déplacements de population. L'environnement est devenu un facteur majeur de migrations à travers le monde. Cette situation se manifeste par des désastres humains, tout en étant susceptible de susciter des problèmes de sécurité. Afin de participer à la réflexion sur ces phénomènes et à l'apport de solutions, la Fondation a initié un travail sur les politiques d'asile et d'immigration.

Groupe de travail "Réduire les inégalités : une exigence écologique et sociale"

Depuis septembre 2015, un groupe de travail "Réduire les inégalités : une exigence écologique et sociale" à l'initiative de la revue *Projet*, a été mis en place par la Fondation, la CFTC, le RAC, l'Union Nationale des Associations Familiales, l'Institut Veblen, le Secours catholique et la Fondation Abbé Pierre. Le groupe a effectué de nombreuses réunions thématiques et auditions avec pour objectifs :

- Un numéro de la revue *Projet* élaboré collectivement pour le premier trimestre 2017.
- L'organisation d'un colloque au CESE le premier trimestre 2017, de quatre demi-journées structurées en nombreux ateliers et une assemblée plénière.

Etude prospective "Mise en œuvre de l'économie de fonctionnalité"

En 2008, des étudiants de HEC ont mené pour la Fondation une étude sur l'économie de fonctionnalité qui pouvait paraître ambitieuse, voire utopique tant elle semblait se détacher des modèles de consommation traditionnels. Certaines propositions se sont pourtant matérialisées avec l'explosion de la consommation collaborative et de nouvelles offres économiques centrées sur l'usage. L'économie de fonctionnalité doit jouer un rôle majeur dans la transition écologique et cette étude envisage des pistes de développement répondant à plusieurs besoins essentiels de l'homme : habiter, se nourrir, se déplacer et s'équiper. La FNH et l'Institut de l'économie circulaire ont souhaité actualiser le travail opéré en 2008 et une nouvelle étude, volontairement créative et prospective, a été finalisée en collaboration avec des étudiants de l'école de commerce de l'IPAG.

Concertation entre INTERBEV et les ONG environnementales sur élevage et climat

La participation et la contribution à la concertation organisée par l'interprofession de la viande bovine (INTERBEV) avec les ONG environnementales françaises ont abouti à la rédaction d'un document sur l'élevage français et le changement climatique identifiant les points de consensus et de divergences issus des échanges. Ce travail a été soutenu par le ministère de l'Ecologie et sera publié en février 2017.

Etude prospective "Impacts environnementaux du véhicule électrique"

La FNH coordonne une étude prospective visant à explorer les trajectoires de déploiement du véhicule électrique dans le cadre de la transition énergétique. Le comité de pilotage rassemble des ONG, acteurs privés et institutionnels. L'analyse a pour objectif de comparer les impacts environnementaux de différentes solutions technologiques de mobilité individuelle, notamment pour les véhicules électriques et thermiques. L'analyse s'intéressera également aux motorisations hybrides. Toutes les étapes du cycle de vie des différents types de véhicule seront considérées et certaines variables seront testées mix énergétique, lieu de production des batteries et des composants électriques... L'analyse des impacts environnementaux des véhicules électriques et conventionnels en France se situera à horizon 2030. La publication de l'étude est prévue pour 2017.





SOUTENIR

Identification et démultiplication d'initiatives porteuses d'avenir comme le bénévolat nature ou la restauration collective responsable. Soutien à des projets pour la sauvegarde des primates et de leurs habitats naturels. Création du programme Génération Climat pour développer des projets dans les pays du Sud contre le réchauffement climatique... Depuis 25 ans, la Fondation déploie ses compétences sur le terrain. En appui ou proactive, la Fondation contribue au nouveau monde qui est en marche.



Bénévolat nature

J'agis pour la nature

En 2016, 179 nouvelles structures ont rejoint le réseau de **J'agis pour la nature**, ce qui porte à 448 le nombre de structures inscrites. Composé en grande majorité d'associations environnementales, le réseau accueille désormais des fédérations sportives, des collectivités, des maisons de quartier et des structures jeunesse. Le nombre de personnes inscrites a augmenté de plus de 50 % pour atteindre 15 015 bénévoles au 31 décembre 2016. Sur l'année, 1 084 activités différentes ont été proposées.

Primes J'agis pour la nature

Depuis 2014, les primes **J'agis pour la nature** apportent un coup de pouce de 500 à 1 000 € pour aider les associations à offrir une plus grande diversité d'activités de protection de la nature pour attirer des publics de bénévoles variés : personnes éloignées des préoccupations environnementales, personnes à mobilité réduite, familles... En 2016, 46 projets ont été soutenus en France métropolitaine pour un montant total de 22 750 €, en partenariat avec la Fondation de France et la Fondation Nature & Découvertes. Sur l'île de La Réunion, la Fondation a soutenu 13 actions de bénévolat nature pour un total de 16 000 € en partenariat avec la Fondation Akuo.

Collectif National Sciences participatives – Biodiversité

Coanimé depuis 2012 avec l'Union nationale des CPIE, le Collectif National des sciences participatives - Biodiversité a accueilli 3 nouvelles structures en 2016 portant à 22 son réseau. Les 14 et 15 novembre, les 2^{es} rencontres nationales du Collectif ont eu lieu à Merlieux (02) et ont réuni une centaine de personnes. Une occasion de renforcer les échanges autour du rôle des sciences participatives, de leur place au sein de la nouvelle Agence pour la biodiversité ou encore des liens à créer avec le futur Portail national d'entrée dans l'univers des sciences participatives. Le projet est porté par le Muséum national d'Histoire naturelle dans le cadre de «65 millions d'observateurs» et du livre blanc «Enseignement Supérieur et Recherche/Société» de l'Alliance Sciences Société et a confié à l'Alliance FNH/CPIE son animation.



Mon Restau Responsable®

La garantie d'une restauration collective saine, de qualité et respectueuse de l'environnement a été lancée en juin 2016.

L'année 2016 a été marquée par les différents épisodes du projet de loi «Allain», visant à introduire 40% de produits durables dont 20% de bio dans la restauration collective publique, ainsi que par l'obligation pour les collectivités à partir de septembre 2016 de mettre en place des actions pour lutter contre le gaspillage alimentaire dans les cantines scolaires. Parallèlement, le ministère de l'Agriculture a mené un chantier sur la définition des projets alimentaires territoriaux. Dans ce contexte, l'outil **Mon Restau Responsable®** créé par la Fondation et le réseau Restau'Co, se présente comme une solution permettant d'améliorer progressivement ses pratiques en s'appuyant sur la participation de tous les acteurs du territoire. La démarche s'adresse en premier lieu aux restaurants en gestion directe mais des contacts ont été établis avec des collectivités en gestion concédée ainsi qu'avec des entreprises de restauration.

Le lancement officiel de **Mon Restau Responsable®** a eu lieu le 2 juin 2016 au Lycée Janson de Sailly, l'un des sites pilotes de la démarche, en présence de Nicolas Hulot et de 200 personnes représentatives du monde de la restauration collective. Cette rencontre a été l'occasion de mettre en avant les nombreux partenaires qui contribuent au succès de la démarche (Eating City, FNAB, FNCIVAM, INTERFEL, PFCE, RE-FEDD, SYNALAF, IFAC, MAB France, UNCPPIE et le collectif Les pieds dans le plat).



Ancrer la démarche dans les territoires

La Fondation travaille, en partenariat avec le Réseau Restau'Co, au déploiement de **Mon Restau Responsable®**. Pour ancrer la démarche dans les territoires, la Fondation s'appuie sur des structures partenaires pour promouvoir la démarche et conseiller les restaurants. En 2016, 7 régions étaient couvertes Auvergne-Rhône-Alpes, Bourgogne Franche-Comté, Bretagne, Île-de-France, Nouvelle Aquitaine, Occitanie. Pour venir en appui de terrain, 8 jeunes volontaires ont réalisé une mission de service civique au sein des structures partenaires afin de faire la promotion de **Mon Restau Responsable®** auprès des collectivités territoriales, des CROUS, des organismes d'accueil médicaux-sociaux, et de contacter les responsables de restaurants de leur territoire pour faciliter leur entrée dans la démarche (remplissage du questionnaire d'autoévaluation, mise en relation pour les visites techniques, mise en place des séances d'engagement).

Fin 2016, une cinquantaine d'établissements avaient prévu d'organiser leur séance d'engagement (3^e étape de la démarche) pour l'année 2017. Pour accompagner les restaurateurs à valoriser leur engagement au sein de leur restaurant et du personnel, des outils de communication ont été réalisés : vidéo d'animation, plaquette, flyers. Pour 2017, d'autres outils sont prévus pour guider les professionnels du secteur : fiches méthodologiques, idées de recette ou encore affiches pédagogiques permettront à l'établissement de communiquer auprès de ses convives et du grand public pour faire connaître son engagement auprès des parties prenantes de son territoire. En 2017, le déploiement de la démarche sera d'autant dynamisé qu'il sera porté par l'alliance FNH/UNCPPIE.

Génération Climat

En 2016, la Fondation a initié un nouveau programme qui vise à favoriser l'engagement des jeunes pour qu'ils deviennent des acteurs de la lutte contre les changements climatiques en France et dans les pays du Sud. En permettant à des jeunes de suivre un «parcours d'engagement» qui les mènera de la réflexion jusqu'à l'action sur le terrain, ce programme vise à encourager la citoyenneté et le «vivre ensemble» d'une jeunesse multiculturelle, à stimuler le foisonnement associatif de la société civile française, et à permettre la réalisation d'actions concrètes de lutte contre les changements climatiques.

Initié et réalisé en partenariat avec le Forum des organisations de solidarité internationale issues des migrations (FORIM), Génération Climat a vocation à apporter l'aide nécessaire à chacune de ces étapes clés pour accompagner un maximum de jeunes vers un épanouissement citoyen qui fera d'eux des acteurs du changement. Le premier objectif est de sensibiliser sur les impacts écologiques, économiques et humanitaires des changements climatiques et d'accompagner la structuration d'initiatives portées par les jeunes en France et dans les pays du Sud. Pour cela, des outils de compréhension des enjeux de la lutte contre les changements climatiques ont été réalisés (vidéos pédagogiques, dossiers thématiques, vidéos témoignages) ainsi que des outils nécessaires à l'orientation des jeunes souhaitant s'engager (site internet dédié, tutoriels, cartographie des acteurs...). Un réseau d'une vingtaine de structures relais (associations de solidarité internationale, d'éducation à l'environnement, de la jeunesse) a été créé pour informer, orienter et accompagner les jeunes dans leurs démarches d'engagement.





Programme Rajako

A la demande de Nicolas Hulot, la Fondation a créé en 2015 le programme Rajako pour la sauvegarde des primates et de leurs habitats naturels en partenariat avec la Fondation de France et le Parc de Branféré. L'objectif est de soutenir durablement des actions visant la protection de 3 espèces emblématiques les lémuriens à Madagascar, les gibbons en Indonésie et les chimpanzés en Ouganda. En 2016, ce sont plus de 90 000 € qui ont été octroyés à des projets permettant de préserver la forêt, d'assurer un développement durable des communautés locales et d'améliorer la cohabitation entre la faune sauvage et les populations.

Présentation des 3 associations

- **L'association Kalaweit** a été créée en 1997 par un jeune Français, Aurélien Brulé dit «Chanee», dans le but de sauvegarder les gibbons et leur habitat naturel en Indonésie (île de Sumatra et de Bornéo). Chanee, maintenant naturalisé Indonésien, est reconnu pour son engagement dans la sauvegarde des gibbons en captivité, la lutte contre la déforestation et la sensibilisation au respect de la forêt et de la biodiversité locale.
- **L'ONG L'Homme et l'Environnement** a été créée en 1993 à Madagascar pour la sauvegarde des forêts et des espèces endémiques dont les lémuriens. Pour protéger durablement la biodiversité malgache, qui est d'une extrême richesse, l'Homme et l'Environnement développe à la fois des mesures de protection de la forêt, des actions sanitaires et sociales mais aussi des activités économiques permettant de lutter contre la pauvreté des populations locales. L'ONG est implantée dans 5 sites répartis à l'Est et au Nord de Madagascar.

- **L'Association-Projet pour la Conservation des Grands Singes (APCGS)** a été créée en 2006 par la primatologue Sabrina Krief pour préserver les chimpanzés et leur habitat naturel en Ouganda. Les actions de l'association visent à lutter contre le braconnage, limiter les conflits entre la faune sauvage et les agriculteurs, et sensibiliser les populations locales à l'importance de la préservation de la forêt tropicale et de sa biodiversité.



A l'occasion des 50 ans du Parc de Branféré, célébrés le 24 septembre 2016, l'ensemble de ces acteurs de terrain étaient réunis aux côtés de Nicolas Hulot lors d'une conférence dédiée à la protection des primates. Cet événement a permis d'aborder les sujets liés à la protection de ces espèces emblématiques ainsi que l'importance d'agir ici pour protéger la forêt tropicale qui les abritent. Au total, plus de 300 personnes étaient présentes dont une grande partie étaient des enfants.

MOBILISER

Participer à créer les conditions pour faire émerger un nouveau modèle de société, où les bonnes idées de quelques-uns deviennent la chance de tous. Sensibiliser, donner les moyens au grand public d'interpeller et d'encourager les chefs d'Etat et de gouvernement à adopter des projets de loi à la hauteur du défi climatique... En 2016, la Fondation s'est opposée à l'accord de libre-échange du CETA et a défendu l'interdiction des pesticides néonicotinoïdes. La FNH a également lancé la première édition de «J'agis pour mon patrimoine naturel».

Stop au CETA

La Fondation s'est posée comme référent pour porter le sujet au cœur du débat public.

Pour le plus grand nombre, le CETA était un acronyme vide de sens et un texte technique. Pourtant, de ce pensum abscons dépendait des sujets environnementaux comme l'Accord de Paris, des normes en matière de développement durable et d'agriculture, de santé... En 2016, la Fondation s'est donc fortement engagée sur le décryptage et le lobby d'intérêt général de cet accord de libre-échange entre l'Europe et le Canada. Pour faire comprendre au grand public la nécessité de revoir cet accord peu médiatisé à l'origine, la Fondation a multiplié les publications de tribunes et d'études pour dénoncer sa dangerosité et a réalisé une vidéo pédagogique «CETA : 3 minutes pour comprendre une imposture».

Annulation du principe de précaution, augmentation des OGM et des émissions de gaz à effet de serre, non respect des droits de l'homme... En s'appuyant sur des exemples concrets sur l'alimentation, l'agriculture, la santé, le climat ou encore la démocratie, la Fondation a montré les changements néfastes mais légaux qui modifieraient notre quotidien si les multinationales profitaient de pouvoirs démesurés.

En parallèle, la pétition «Stop au CETA», lancée en juin 2016 avec 12 autres ONG, a recueilli plus de 150 000 signatures. Opposée à tout repli sur soi, la FNH a défendu et continuera de défendre une révision de la politique commerciale européenne pour en faire un outil au service de l'intérêt général.

Interdiction des pesticides néonicotinoïdes

Une victoire pour l'ensemble des associations et des citoyens qui se sont fortement mobilisés pour sauver nos pollinisateurs.

La Fondation a fait de la préservation des abeilles et des pollinisateurs l'un des ses chevaux de bataille et l'emblème de son action pour faire évoluer l'agriculture. Pendant toute l'année, la Fondation a renforcé sa mobilisation pour faire interdire les pesticides néonicotinoïdes, cette famille de pesticides responsable de la disparition dramatique des abeilles qui attaquent directement leur système immunitaire.

Comment réduire l'utilisation de pesticides ? Quelles sont les alternatives ? En quoi l'interdiction des pesticides néonicotinoïdes est-il un enjeu sanitaire, environnemental et économique ? Pour répondre à ces questions, la Fondation a fait le lien entre santé et agriculture pour prouver les effets néfastes de ces pesticides en s'appuyant sur des vidéos pédagogiques, des articles de fond et en apportant des solutions concrètes (agriculture biologique, agroécologie). Très présente, la Fondation a suivi chaque étape de la lecture à l'Assemblée nationale et au Sénat pour l'adoption de la loi biodiversité. Lancée en 2015 avec l'ONG Générations Futures, et Humanité et Biodiversité, la pétition «Stop au massacre des abeilles» a été complétée par d'autres pétitions de partenaires et a permis de rassembler 669 102 signatures qui ont pesées dans le vote des parlementaires.

Cette interdiction totale en 2018 reste un cap sur lequel la Fondation et d'autres associations vont continuer à se mobiliser en faisant en sorte d'accélérer le changement des pratiques agricoles et de suivre les modalités de dérogations pour qu'elles soient les plus encadrées possible.

J'agis pour mon patrimoine naturel

Une opération pour inviter le grand public à explorer une autre facette des Journées européennes du patrimoine.

Vivre les Journées européennes du patrimoine différemment. Découvrir les richesses de la biodiversité de sa région. Avec « J'agis pour mon patrimoine naturel », la Fondation a proposé au grand public d'agir pour la nature dans le cadre d'un évènement d'ordinaire dédié à la culture. La première édition de «J'agis pour mon patrimoine naturel» a été labellisée par le ministère de la Culture et a permis aux structures de J'agis pour la nature de proposer des activités à un public plus large.



Pour inviter les citoyens à participer à l'opération, une série de vidéos a été réalisée. Certaines d'entre elles ont mis en scène des ambassadeurs de la Fondation comme Elie Semoun et Anggun lors d'actions de bénévolat nature (chantier nature, programme de sciences participatives), d'autres ont été tournées de façon humoristique pour être diffusées sur les réseaux sociaux. Ces vidéos ont été vues près de 850 000 fois.



Dans le cadre des journées «J'agis pour mon patrimoine naturel», une dizaine d'activités ont été organisées sur l'île de La Réunion, ce qui a permis de faire connaître les actions des associations de protection de l'environnement auprès du grand public réunionnais.



GOUVERNANCE

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Conformément à ses statuts, la Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme est administrée par un conseil d'administration (CA). Les statuts de la Fondation ont été revus en 2012 pour moderniser sa gouvernance. Ils modifient notamment sa composition avec la création d'un collège des amis de la Fondation. Celui-ci permet la représentation des donateurs individuels, et l'élection des membres du collège des fondateurs, par l'ensemble des personnes morales ou physiques qui soutiennent les actions de la Fondation par leur mécénat financier ou de compétences. Le CA est composé de 12 membres :

- **4 au titre du collège des membres fondateurs**, Nicolas Hulot et 3 membres élus parmi les personnes morales ou physiques soutenant la Fondation par leur mécénat financier ou de compétences par une convention de 3 années minimum.
- **3 au titre du collège des amis de la Fondation**, élus parmi les 10 membres du comité consultatif des donateurs, eux-mêmes élus par les donateurs ayant fait au moins un don au cours de l'année précédant l'élection.
- **5 au titre du collège des personnalités qualifiées**, en raison de leurs compétences dans le domaine d'activité de la Fondation.

Un commissaire du gouvernement, désigné par le ministre en charge de l'Ecologie assiste aux séances du conseil d'administration avec voix consultative. Il veille au respect des statuts et du caractère d'utilité publique de l'activité de la Fondation.

Le commissaire aux comptes participe aux réunions du Conseil, sans voix délibérative et présente son rapport sur les comptes annuels, et ses recommandations.

Un représentant du Comité de la Charte est invité à participer à chaque CA avec voix consultative.

LE COMITÉ CONSULTATIF DES DONATEURS

Composé de 10 donateurs fidèles, le comité a été élu par l'ensemble des donateurs actifs de la Fondation, pour un mandat de 4 ans, renouvelable une fois. 5 femmes et 5 hommes, de 31 à 67 ans, venant de 9 départements différents et exerçant diverses professions représentent ainsi les donateurs auprès de la direction de la Fondation et du CA.

- Ils sont tenus informés et consultés sur les activités et le fonctionnement de la Fondation.
- Ils expriment le point de vue des donateurs.
- Ils élisent les 3 représentants des donateurs au CA (ces 3 représentants constituent le Collège des amis de la Fondation).

Le comité se réunit au moins deux fois par an avec la direction de la Fondation et les personnes invitées en fonction des sujets à l'ordre du jour.

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le collège des membres fondateurs

Nicolas Hulot, *Président fondateur* de la Fondation.

L'Oréal, représenté par Alexandra Palt, *Directrice Responsabilité Sociétale et Environnementale*.

TF1, représenté par Elisabeth Durand, *Directrice de l'Antenne*.

Veolia Environnement représenté par Laurent Obadia, *Conseiller du Président*.

Le collège des amis de la Fondation

Benoît Chambon, *Chargé de mission en entreprise d'espaces verts*.

Nicolas David, *Chargé de recherche au CNRS (Biologie)*.

Charlotte Lejop, *Ingénieur environnement*.

Le collège des personnalités qualifiées

Dominique Bourg, *philosophe, professeur à l'Université de Lausanne, Faculté des géosciences et de l'environnement, membre du Conseil Scientifique et vice-président de la FNH*.

Geneviève Ferone Creuzet, *cofondatrice de Casabee, bureau d'études en innovation territoriale, directrice scientifique du Mastère Spécialisé Ecologie Industrielle CentraleSupelec, vice-présidente de la FNH*.

André-Jean Guérin, *ingénieur Général des Eaux et des Forêts, ancien membre du Conseil Economique Social et Environnemental pour la FNH, trésorier de la FNH*.

Henri Rouillé d'Orfeuil, *ingénieur agronome, membre de l'Académie d'agriculture de France*.

Claire Tutenuit, *ingénieur des Mines, consultante, déléguée Générale de l'association Entreprises pour l'Environnement*.

Commissaire du gouvernement

Mauricette Steinfelder, *représentant le ministre en charge de l'Ecologie*.

ATTRIBUTIONS & RÔLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

- Il arrête le programme d'action de la Fondation.
- Il vote, sur proposition du bureau, le budget et ses modifications.
- Il adopte le rapport qui lui est présenté annuellement par le bureau sur la situation morale et financière.
- Il désigne un ou plusieurs commissaires aux comptes.
- Il accepte formellement les dons et legs.
- Il ratifie la création de fonds et de fondations sous l'égide de la Fondation.
- Il délibère sur les conventions engageant la Fondation.
- Il autorise les acquisitions et cessions de biens mobiliers et immobiliers, les marchés, baux et contrats de location, les emprunts, les cautions et garanties accordées au nom de la Fondation.
- Il fixe les conditions de recrutement et de rémunération du personnel.
- Il nomme le président du Conseil Scientifique.

Les fonctions du président et administrateurs ne font l'objet d'aucune rémunération. Seuls leurs frais de transport et d'hôtel sont pris en charge par la Fondation en cas de déplacement dans le cadre de leur mission.

En 2016, le Conseil s'est réuni 2 fois.

LE BUREAU

Le conseil d'administration élit parmi ses membres, un bureau composé du président, de deux vice-présidents et d'un trésorier.

Le bureau est notamment chargé d'instruire tous les sujets soumis au CA, de lui soumettre le rapport moral et financier, de veiller à l'exécution des décisions prises par le conseil, de préparer et de contrôler le budget et les comptes de la Fondation.

En 2016, le bureau s'est réuni 5 fois.

Composition du bureau :

Nicolas Hulot, *président*

Dominique Bourg, *vice-président*

Geneviève Ferone Creuzet, *vice-présidente*

André-Jean Guérin, *trésorier*

DIRECTION ET PERSONNEL

Le fonctionnement et les activités opérationnelles de la Fondation sont placés sous la responsabilité de la directrice générale, nommée par le président après avis du CA.

La directrice générale est assistée par les instances suivantes :

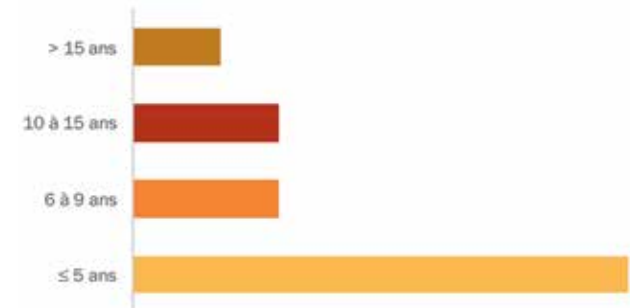
- Le comité de direction réunit chaque semaine la directrice générale, la directrice administrative et financière, la directrice du Pôle Scientifique et technique, le directeur de la communication et du développement. Il a pour rôle de piloter la Fondation au quotidien, dans le cadre de la stratégie opérationnelle et des objectifs définis.
- Le comité de suivi de la stratégie réunit chaque trimestre la directrice générale et les directeurs des cinq pôles de la Fondation (Administration et Ressources Humaines, Développement et Communication, Développement des ressources, Scientifique et technique, Soutien aux actions de terrain). Il a pour rôle d'éclairer et de construire la stratégie opérationnelle.
- Le Conseil Scientifique est composé d'universitaires et de scientifiques bénévoles provenant tant des disciplines des sciences de la matière et du vivant que des sciences humaines et sociales.
- Le comité d'orientations stratégiques est composé de membres du conseil d'administration, du président du Conseil Scientifique, de personnalités extérieures. Il étudie et donne son avis sur les grandes orientations stratégiques.
- Le Comité de gouvernance est composé de membres du conseil d'administration, de personnalités extérieures. Il a pour mission de préparer les travaux et les décisions du CA et du bureau sur les questions relevant notamment du fonctionnement des instances, des ressources humaines, de la gestion financière.

BILAN SOCIAL 2016

La Fondation employait 31 salariés et 2 services civiques volontaires au 31 décembre 2016.

Ancienneté au 31 décembre 2016

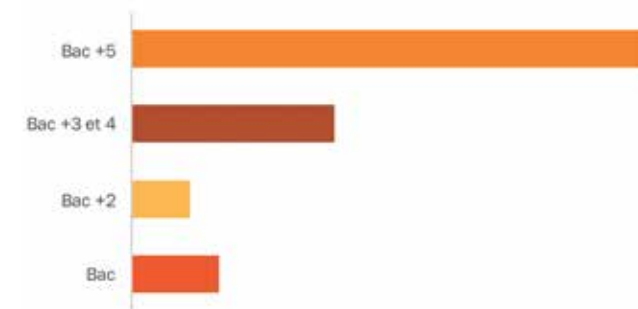
Une équipe fidèle et attachée à la Fondation.



Niveau de formation initiale

Un niveau de diplômes et d'expériences professionnelles élevé.

- 7 journées de formation ont été suivies par le personnel.
- Les 5 salaires annuels bruts les plus importants représentent 372 000 euros.
- 2 délégués du personnel, un titulaire et un suppléant (collège unique) représentent les salariés auprès de la direction.



TRANSPARENCE DE LA GESTION

Le rapport d'activité est à la disposition du public dans son intégralité sur le site Internet de la Fondation. Il est également envoyé sous forme papier à toute personne qui en fait la demande.

Les donateurs et les mécènes de la Fondation reçoivent automatiquement "l'Essentiel", un rapport simplifié, avec les comptes.

La Fondation est suivie régulièrement par le contrôleur du Comité de la Charte, qui est invité à participer à chaque CA.

Les comptes de la Fondation sont contrôlés et certifiés chaque année, par un commissaire aux comptes. Il est invité à participer également à chaque CA.

Le Conseil Scientifique de la Fondation

Le Conseil Scientifique de la Fondation Nicolas Hulot regroupe une quarantaine d'universitaires et de scientifiques reconnus. Il est l'un des rares endroits où se croisent les plus grands spécialistes aussi bien dans les sciences de la matière et du vivant (écologues, climatologues, mathématiciens, médecins, etc.) que dans les sciences humaines et sociales (sociologues, économistes, philosophes, juristes, etc.).

Jean-Claude Ameisen. Médecin. Immunologiste et chercheur en biologie. Président du Comité Consultatif National d'Éthique.

Shabnam Anvar. Juriste et prospectiviste. Coordinatrice du Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage Pays de Savoie - CRITT de Savoie.

Loïc Blondiaux. Sociologue. Professeur de science politique à l'université Paris I Panthéon-Sorbonne.

Nicolas Bouleau. Mathématicien. Professeur émérite à l'École des Ponts-ParisTech et chercheur associé au CIREAD.

Dominique Bourg. Philosophe. Professeur à l'Institut de Géographie et de Durabilité, Université de Lausanne.

Marie-Anne Cohendet. Juriste. Professeur de droit, École de droit de la Sorbonne.

Patrick Criqui. Economiste. Directeur de recherche au CNRS, directeur du laboratoire EDDEN, membre du Conseil Économique pour le Développement durable.

Philippe Cury. Ecologue. Directeur de Recherche à l'Institut de Recherche pour le Développement et directeur de l'UMR. EME 212 (IRD, Ifremer et l'Université Montpellier 2).

Jacques Donzelot. Sociologue. Maître de Conférences en sociologie politique à l'Université de Paris X. Directeur du Centre d'Études, d'Observation et de Documentation sur les Villes et du Centre d'Études des Politiques Sociales.

Marc Dufumier. Agronome. Professeur émérite à l'AgroParisTech; président de la Plate-forme pour le Commerce Équitable.

Marie Duru-Bellat. Sociologue. Professeur des universités à Sciences Po Paris.

Jeanne Fagnani. Sociologue. Directrice de recherche honoraire au CNRS, corédactrice en chef de la "Revue Française des Affaires Sociales".

Cynthia Fleury. Philosophe. Professeur à l'American University of Paris. Chercheur à l'unité UMR 7204. CNRS-MNHN-UPMC, laboratoire Conservation des espèces, restauration et suivi des populations (CERSP), Muséum national d'Histoire naturelle.

Jean-Baptiste Fressoz. Historien. Maître de conférence à Imperial College, Londres (Center for the History of Science, Technology and Medicine).

Philippe Garrigues. Ecotoxicologue. Directeur de recherche au CNRS, Directeur de l'Institut des Sciences Moléculaires.

François Gemenne. Politologue. Directeur exécutif du programme "Politiques de la Terre" à Sciences Po Paris, chercheur à l'Université de Versailles Saint-Quentin (CEARC).

Gaël Giraud. Economiste. Chef économiste de l'AFD. Rattaché au Centre d'Économie de la Sorbonne. Président de la chaire "Énergie et prospérité" lancée par l'École polytechnique, l'Université Paris-Sorbonne et l'Institut Louis Bachelier. Membre du CERAS.

Pierre-Henri Gouyon. Agronome. Professeur au Muséum national d'Histoire naturelle, à l'AgroParisTech et à Sciences Po Paris.

Alain Granjean. Economiste. Cofondateur et associé du cabinet de conseil Carbone 4. Membre du Conseil économique pour le développement durable.

Jean-Marc Jancovici. Ingénieur. Cofondateur du Cabinet Carbone 4. Président du think tank The shift Project.

Jean Jouzel. Climatologue. Chercheur au CEA.

Alain Karsenty. Economiste. Chercheur au CIRAD. Montpellier.

Marc Lachièze Rey. Astrophysicien. Directeur de recherches au CNRS. Laboratoire Astroparticules et Cosmologie de l'Université Paris 7 en physique fondamentale et philosophie de la physique.

Yvon Le Maho. Ecologue. Directeur de recherche au CNRS. Membre de l'Académie des Sciences.

Jean-Dominique Lebreton. Ecologue. Directeur de Recherche au CNRS. Membre de l'Académie des Sciences.

Annette Lexa. Ecotoxicologue. Consultante en Toxicologie-ecotoxicologie (ERT EUROTOX), évaluation du risque en santé environnement, auteure et conférencière en histoire et philosophie des sciences.

Thierry Libaert. Chercheur en communication. Professeur en sciences de l'information et de la communication. Membre du Comité Économique et Social Européen.

Virginie Maris. Philosophe. Chargée de recherche au CNRS. Centre d'écologie fonctionnelle et évolutive.

Marie-Antoinette Mélières. Climatologue. Enseignante-chercheur à l'université de Grenoble. Retraîtée.

Yolande Obadia. Médecin. Directeur de l'Observatoire Régional de la Santé Provence-Alpes-Côte d'Azur. Chercheur associé à l'UMR Sciences Économiques & Sociales de la Santé et Traitement de l'Information Médicale (INSERM/IRD/Aix-Marseille Université). Présidente de la Fondation de coopération scientifique Méditerranée Infection.

Cécile Renouard. Philosophe. Professeure au Centre Sèvres. Directrice du programme de recherches CODEV (Entreprises et développement des pays émergents) au sein de l'Institut Iréné de l'ESSEC. Enseignante à l'école des Mines et à l'ESSEC.

Nathalie Ros. Juriste. Professeur des Universités. Vice-Présidente du Conseil scientifique de l'Institut du droit économique de la mer (INDEMER). Représentante de la France pour le Réseau européen d'experts sur les aspects juridiques de la sécurité et de la sûreté maritimes.

Jean-Christophe Victor. Géographe. Directeur scientifique du Lepac. Laboratoire d'Études Prospectives et Cartographiques.

Marie-Christine Zelem. Sociologue. Directrice du département de "sociologie et anthropologie" et responsable de la mission "développement durable" à l'Université de Toulouse II Le Mirail.

Liste des organismes dont la FNH est membre

ORGANISATIONS INTERNATIONALES

Comité économique et social européen (Thierry Libaert)
Observateur auprès de la convention cadre des Nations unies sur les changements climatiques (Marion Cohen)
Union internationale de la conservation de la nature (Cécile Ostria)

ORGANISATIONS NATIONALES

Organismes officiels

Commission Nationale consultative des Droits de l'Homme (Floran Augagneur, Jeanne Fagnani)
Comité scientifique du SOeS (André-Jean Guérin)
Comité pour l'économie verte (Denis Voisin)
Conseil national de la transition écologique (Cécile Ostria, Denis Voisin)
Conseil économique, social et environnemental (Anne de Béthencourt, Dominique Lê Van Truoc)
Conseil d'orientation stratégique de la Fondation pour la recherche scientifique sur la biodiversité (Cécile Ostria)
Conseil national de la mer et des littoraux (Nathalie Ros)
Plate-forme nationale d'actions globales pour la responsabilité sociétale des entreprises (Cécile Renouard, André de Marco)

Associations

ADIVbois (André-Jean Guérin)
AFNOR (André-Jean Guérin)
Association Fête de la nature (Emeline Bentz)
Collectif français pour l'éducation à l'environnement vers un développement durable (Emeline Bentz)
Comité de la Charte (Sylvie Marmol)
Comité Ecolocrèche (Patrice Raveneau)
Comité français de l'UICN (Cécile Ostria)
Comité 21 (Astrid Heil)
Décider ensemble (Charline Diot-Labuset)
Fonds pour la promotion des études préalables, études transversales et évaluation (Sébastien Galy)
France Générosités (Dominique Lê Van Truoc)
Institut de l'économie circulaire (Anne de Bethencourt)
Membre du comité d'orientation de Parlement & Citoyens (Charline Diot-Labuset)

Entreprises et organisations professionnelles

Conseil du développement durable d'EDF (Cécile Ostria)
Conseil des parties prenantes de RTE (Marion Cohen)
Conseil paritaire de la publicité (Dominique Lê Van Truoc)
Conseil scientifique de la Fondation Daniel et Nina Carasso (Cécile Ostria)

Réseaux

1% pour la planète France (Astrid Heil)
ALLISS pour une Alliance Sciences Sociétés (Emeline Bentz)
Collectif National Sciences Participatives/Biodiversité coanimé par la Fondation Nicolas Hulot et l'UNCPIE (Emeline Bentz)
Plate-forme des acteurs en transition énergétique (Denis Voisin)
Réseau Consigne (Sébastien Galy)

Participation à des groupes de travail, commissions et comités extérieurs

Comité de labellisation du Flocon vert (Sébastien Galy)
Comité national d'orientation et du suivi du projet agroécologique piloté par le ministère de l'Agriculture (Amandine Lebreton)
Commission spécialisée du CNTE sur la modernisation du droit de l'environnement (Sébastien Mabillet, Charline Diot-Labuset)
Commission spécialisée du CNTE pour la démocratisation du dialogue environnemental (Charline Diot-Labuset)
Commission pluraliste REPERE (Marie-Christine Zelem)
Comité spécialisé du CNTE sur les indicateurs (André-Jean Guérin)
Groupe "Life pêche à pied récréative" (Maxime André)
Groupe de Travail "Collectivités et Biodiversité" de l'UICN (Emeline Bentz)
Groupe de Travail "Outre-mer" de l'UICN (Emeline Bentz)
Groupe de travail élevage et environnement mené par l'interprofession bovine - INTERVEV (Amandine Lebreton)
Groupe de travail sur les projets alimentaires territoriaux (PAT) du MAAF (Amandine Lebreton)
Programme des petites initiatives du Fonds Français pour l'Environnement Mondial (Sébastien Galy)
Programme d'appui aux Organisations des Solidarités Internationales issues des Migrations (Sébastien Galy)
Programme Terres et Mers ultra marines (TE ME UM) (Emeline Bentz)
Programme Nature 2050 de la CDC Biodiv (Amandine Lebreton)

RAPPORT FINANCIER

1. Comptes annuels et annexes

1.1 Bilan	24
1.2 Compte de résultat	25
1.3 Annexe.....	26
1.3.1 Faits significatifs de l'exercice	26
1.3.2 Changement des méthodes comptables et reclassement	26
1.3.3 Règles et méthodes comptables	26
1.3.4 Situation fiscale de la Fondation	26
1.3.5 État des immobilisations incorporelles et corporelles	27
1.3.6 État des amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles.....	27
1.3.7 État des immobilisations financières.....	28
1.3.8 État des valeurs mobilières de placement.....	28
1.3.9 État des provisions.....	28
1.3.10 État des créances et des dettes.....	28
1.3.11 Tableau de variation des fonds propres.....	29
1.3.12 Tableau de variation des fonds dédiés.....	29
1.3.13 Détail des produits de l'exercice.....	29
1.3.14 État des produits exceptionnels	30
1.3.15 État des produits constatés d'avance	30
1.3.16 État des produits à recevoir	30
1.3.17 État des charges exceptionnelles.....	30
1.3.18 État des charges constatées d'avance	30
1.3.19 État des charges à payer.....	30
1.3.20 État des engagements	31
1.3.21 Fondation sous égide : Fondation Maisons du Monde	31
1.3.22 Compte d'emploi des ressources et annexe	32
1.3.23 Ventilation de l'effectif salarié au 31/12/2016.....	36
1.3.24 Contributions volontaires en nature pour l'année (en milliers d'euros).....	36

2. Rapport de gestion

2.1 Actions et faits marquants de l'exercice	37
2.2 Comparaison du résultat 2016 avec le budget et analyse du résultat.....	37
2.3 Rapport financier	38
2.4 Projets et faits marquants pour 2017.....	38

M. Eric Macheras,
Expert comptable,
9 bis rue Duplex,
75015 Paris

1. Comptes annuels et annexes

1.1 BILAN

En euros	Notes de l'annexe	Au 31 décembre 2016			Au 31/12/2015
		Brut	Amortissements et provisions	Net	Net
Immobilisations incorporelles	Notes 1.3.5 et 1.3.6	137 382	137 382	0	30 109
Immobilisations corporelles	Notes 1.3.5 et 1.3.6	3 055 795	1 012 980	2 042 815	1 942 121
Immobilisations financières	Note 1.3.7	51 273	50 000	1 273	3 473
Actif Immobilisé		3 244 450	1 200 362	2 044 088	1 975 702
Avances et acomptes versés sur commandes	Note 1.3.10	9 000	0	9 000	0
Créances	Note 1.3.10	391 687	0	391 687	607 393
Valeurs mobilières de placement	Note 1.3.8	737 064	0	737 064	2 145 506
Disponibilités		3 358 087	0	3 358 087	783 472
Charges constatées d'avance	Note 1.3.18	93 008	0	93 008	104 526
Actif Circulant		4 588 846	0	4 588 846	3 640 897
Total Actif		7 833 296	1 200 361	6 632 935	5 616 600
Fonds associatifs sans droit de reprise	Note 1.3.11			2 306 657	2 306 657
Report à nouveau	Note 1.3.11			2 036 145	1 440 899
Résultat de l'exercice	Note 1.3.11			886 878	595 247
Subventions d'investissement	Note 1.3.11				9 132
Fonds Propres				5 229 680	4 351 935
Fonds dédiés sur autres ressources	Note 1.3.12			168 500	62 858
Fonds Dédiés				168 500	62 858
Avances et acomptes reçus sur commande					100 000
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Note 1.3.10			542 310	506 881
Dettes fiscales et sociales	Note 1.3.10			326 875	347 636
Autres dettes	Note 1.3.10			23 782	47 623
Produits constatés d'avance	Note 1.3.15			341 788	199 667
Dettes				1 234 755	1 201 807
Total Passif				6 632 935	5 616 600

1.2 COMPTE DE RÉSULTAT

En euros	Notes de l'annexe	Exercice 31/12/2016	Exercice 31/12/2015
Produits d'exploitation (I)		5 034 844	4 520 421
Ventes de marchandises	Note 1.3.14	16 741	20 059
Production vendue de biens et services		14 324	14 751
Partenariats et subventions d'exploitation		2 944 160	3 008 080
Dons et legs		2 059 619	1 477 531
Charges d'exploitation (II)		4 078 538	3 934 644
Autres achats et charges externes		1 259 052	1 775 849
Impôts, taxes et versements assimilés		183 148	144 301
Salaires et traitements		1 281 306	1 091 860
Charges sociales		685 049	597 676
Dotations aux amortissements		115 192	147 196
Subventions accordées par l'association		549 038	141 574
Autres charges		5 753	36 188
Résultat d'exploitation (I)-(II)		956 306	585 777
Produits financiers (III)		26 905	12 028
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		11 905	12 028
Reprise sur provisions		15 000	0
Charges financières (IV)		307	0
Charges financières		307	0
Résultat financier (III)-(IV)		26 598	12 028
Produits exceptionnels (V)		104 856	95 876
Sur opérations de gestion	Note 1.3.14	19 601	4 606
Sur opérations en capital		85 255	91 269
Charges exceptionnelles (VI)		93 669	78 232
Sur opérations de gestion	Note 1.3.17	374	5 475
Sur opérations en capital		93 295	72 757
Dotations aux amortissements et provisions		0	0
Résultat exceptionnel (V)-(VI)		11 187	17 644
Impôts sur les bénéfices (1) - (VII)	Note 1.3.8	1 570	1 845
Total des produits (I)+(III)+(V)		5 166 605	4 628 325
Total des charges (II)+(IV)+(VI) +(VII)		4 174 085	4 014 721
Solde intermédiaire		992 520	613 604
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	Note 1.3.12	62 858	44 500
Engagement à réaliser sur ressources affectées		168 500	62 858
Résultat de l'exercice		886 878	595 247

(1) Impôts sur intérêts courus du contrat de capitalisation Dexia Epargne Pension.

Evaluation des contributions volontaires en nature			
Dons en nature	Note 1.3.24	85 815	511 447

1.3 ANNEXE

Au bilan avant affectation de l'exercice clos le 31 décembre 2016 dont le total est de 6 632 935 euros, et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste dégageant un résultat bénéficiaire de 886 878 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois recouvrant la période du 1^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2016.

La Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme a été reconnue d'utilité publique par décret en date du 1^{er} août 1996.

Les comptes de la Fondation abritée Maisons du Monde ont été incorporés dans les comptes de la Fondation Nicolas Hulot ; ils intègrent 561 000 euros de produits et 560 943 euros de charges. Les comptes réciproques entre les deux entités ont été éliminés pour un montant de 140 400 euros.

1.3.1 Faits significatifs de l'exercice

La Fondation Maisons du Monde a été créée par la société Maisons du Monde, sous l'égide de la Fondation Nicolas Hulot, par une convention en date du 7 octobre 2015.

1.3.2 Changement des méthodes comptables et reclassement

Aucun changement de méthodes comptables n'est intervenu sur l'exercice.

1.3.3 Règles et méthodes comptables

Les comptes de l'exercice sont établis conformément aux règlements 99.01 relatifs aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations et ANC n°2014-03, relatifs à la réécriture du plan comptable général, énoncés par le comité de la réglementation comptable.

Méthodes d'évaluation

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Seules les informations présentant une importance significative font l'objet des commentaires ci-après.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

a – Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires). Les amortissements sont calculés en fonction de la durée de vie prévue, proche de la durée d'utilisation des biens, par application des taux usuels selon le mode linéaire pour les existants au début de l'exercice.

Les durées de vie retenues sont les suivantes :

- *Immobilisations corporelles*

Terrain (non amortissable)

Immeuble (siège social) 40 ans

Agencements, installations de bureaux 5 à 10 ans

Matériel et mobilier de bureau 5 à 10 ans

Matériel informatique 3 à 4 ans

- *Immobilisations incorporelles*

Logiciels informatiques 12 mois

Base de données 4 ans

b – Valeurs mobilières de placement

Elles sont également évaluées à leur coût d'achat, les mouvements étant enregistrés selon la règle du premier entré, premier sorti.

c – Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision est passée le cas échéant pour ramener les créances à la valeur probable de réalisation.

d – Fonds dédiés

Les fonds dédiés enregistrent à la clôture de l'exercice la partie des ressources affectées, par des tiers financeurs à des projets définis, qui n'a pas encore été utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard.

e – Produits

Les produits de mécénat sont constatés et enregistrés pour la partie se rattachant à l'exercice selon la durée définie dans les conventions.

f – Contributions volontaires en nature

Les contributions volontaires en nature valorisées par les donateurs et faisant l'objet d'une convention sont mentionnées au compte de résultat. Le détail figure en annexe (1.3.24).

g – Engagement de départ en retraite (cf. 1.3.20)

Description de la méthode: méthode des unités de crédits projetées.

Hypothèse d'évaluation (Départ volontaire)

- Taux d'actualisation 1,31%

- Taux de revalorisation des salaires 1%

- Variable démographique : turn-over faible

- Taux de mortalité INSEE 2013

- Age de départ à la retraite 60 - 67 ans

Dérogations, modifications aux principes et méthodes comptables :

Aucune dérogation significative aux principes, règles et méthodes comptables de base de la comptabilité ne mérite d'être signalée.

1.3.4 Situation fiscale de la Fondation

Les produits perçus par la Fondation étant principalement issus de conventions de mécénat, de dons et legs, et de subventions, ils ne sont pas assujettis aux impôts commerciaux.

1.3.5 État des immobilisations incorporelles et corporelles

En euros	Valeur brute début exercice	Acquisitions entrées	Cessions sorties	Valeur brute fin exercice
TOTAL	3 339 689	261 401	407 912	3 193 178
Immobilisations incorporelles	145 004	0	7 622	137 382
Logiciels	17 457	0	0	17 457
Marque <i>Fleur de Lampaul</i> (1)	7 622	0	7 622	0
Base de données	119 925	0	0	119 925
Immobilisations corporelles	3 194 685	261 401	400 290	3 055 796
Siège social (construction)	2 106 000	0	0	2 106 000
Terrain	234 000	0	0	234 000
Siège social	639 853	261 401	185 458	715 796
Agencement	278 494	202 533	168 041	312 986
Mobilier de bureau	94 921	25 179	11 918	108 182
Matériel informatique	255 943	29 563	1 233	284 273
Matériel vidéo	10 495	4 126	4 266	10 355
Matériel de transport	214 832	0	214 832	0
Bateau <i>Fleur de Lampaul</i> (1)	214 832	0	214 832	0

1.3.6 État des amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles

En euros	Valeur brute début exercice	Dotations	Reprises	Valeur brute fin exercice
TOTAL	1 367 457	115 192	332 290	1 150 360
Amortissements immobilisations incorporelles	114 894	22 487	0	137 381
Logiciels	17 456	0	0	17 456
Base de données	97 438	22 487	0	119 925
Amortissements immobilisations corporelles	1 252 563	92 705	332 290	1 012 979
Siège social (construction)	520 065	52 650	0	572 715
Siège social	593 005	32 723	185 465	440 263
Agencement	263 868	13 508	168 043	109 333
Mobilier de bureau	94 372	760	11 921	83 211
Matériel informatique	224 270	18 269	1 235	241 304
Matériel vidéo	10 495	186	4 266	6 415
Matériel de transport	139 493	7 332	146 825	0
Bateau <i>Fleur de Lampaul</i> (1)	139 493	7 332	146 825	0

(1) Cession de la marque *Fleur de Lampaul* intervenue en 2016 avec le solde de la copropriété du bateau.

1.3.7 État des immobilisations financières

En euros	Valeur brute début exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute fin exercice
Immobilisations financières	68 473	0	17 200	51 273
. Immobilisations concernées				
Part sociale Crédit Coopératif	473	0	0	473
Prêts au personnel	3 000	0	2 200	800
Prêts Association ENHNNH (1)	65 000	0	15 000	50 000

(1) ENHNNH : École Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme

1.3.8 État des valeurs mobilières de placement

En euros	737 064
Dexia Epargne Pension (Contrat de Capitalisation)	298 500
Intérêts courus Dexia Epargne Pension (2)	85 972
ECOFI Contrat coopératif FCP (1)	252 342
ECOFI Capital 3 ans	100 250
Fonds Agir FNH (1)	0

(1) Plus values latentes au 31/12/2016: 11 248 euros

(2) Un impôt à payer de 24% soit 1 570 euros a été comptabilisé sur les intérêts courus de l'exercice (6 543 €) du contrat de Capitalisation Dexia.

1.3.9 État des provisions

En euros	Valeur brute début exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute fin exercice
	65 000	0	15 000	50 000
Provision pour dépréciation immobilisation financière (1)	65 000	0	15 000	50 000

(1) sur prêt à l'ENHNNH

1.3.10 État des créances et des dettes

En euros	Montant brut	Provisions	Montant net	A 1 an au plus	A plus d'1 an
ETAT DES CRÉANCES	544 969	50 000	494 969	494 496	473
Actif Immobilisé	51 273	50 000	1 273	800	473
Prêts	50 800	50 000	800	800	0
Cautions loyers	0		0	0	0
Autres titres immobilisés	473		473		473
Actif circulant	400 688	0	400 688	400 688	
Avances et acomptes versés	9 000		9 000	9 000	
Clients et comptes rattachés	280 560	0	280 560	280 560	
Autres créances					
Personnel et comptes rattachés	2 711		2 711	2 711	
Etat - Subventions et produits à recevoir			0	0	
Organisme sociaux produits à recevoir	1 260		1 260	1 260	
Débiteurs divers			0	0	
Produits à recevoir	107 156		107 156	107 156	
Charges constatées d'avance	93 008		93 008	93 008	
ETAT DES DETTES	1 234 756	0	1 234 756	1 234 756	0
Fournisseurs et comptes rattachés	542 310		542 310	542 310	
Dettes fiscales et sociales	326 876		326 876	326 876	
Personnel et comptes rattachés	113 515		113 515	113 515	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	196 304		196 304	196 304	
Autres impôts, taxes et versements assimilés	17 057		17 057	17 057	
Autres dettes	23 782		23 782	23 782	
Produits constatés d'avance	341 788		341 788	341 788	

1.3.11 Tableau de variation des fonds propres

En euros	Valeur brute début exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute fin exercice
	4 351 936	1 482 125	604 380	5 229 681
Fonds associatif sans droit de reprise (1)	2 306 657	0	0	2 306 657
Subvention d'investissement entreprises privées(2)	5 024	0	5 024	0
Subvention d'investissement Etat (2)	4 109	0	4 109	0
Report à nouveau (3)	1 440 899	595 247	0	2 036 146
Résultat comptable de l'exercice	595 247	886 878	595 247	886 878

(1) Le fonds associatif de la Fondation correspondait au départ aux sommes bloquées en banque via la Fondation de France, afin d'obtenir la reconnaissance d'utilité publique et pérenniser une partie des ressources de la Fondation. Il a été ensuite augmenté des affectations ultérieures décidées par le conseil d'administration. Ce fonds constitutif de la dotation de la FNH a été investi en 2005 dans l'acquisition du siège de la FNH.

Fonds associatifs par année de constitution :	Solde début exercice	Augmentations	Solde fin exercice
1996	1 299 180	0	1 299 180
1997	1 299 180	273 746	1 572 926
1998	1 572 926	40 470	1 613 396
1999	1 613 396	0	1 613 396
2000	1 613 396	284 557	1 897 953
2001	1 897 953	137 205	2 035 158
2002	2 035 158	171 499	2 206 657
2003 à 2009	2 206 657	0	2 206 657
2010	2 206 657	100 000	2 306 657
2011 à 2016	2 306 657	0	2 306 657

(2) Subventions obtenues pour financer la restauration du bateau Fleur de Lampaul. Elles correspondent aux financements obtenus tant d'entreprises privées que de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC), le bateau étant classé monument historique. Ces subventions ont été amorties au rythme de l'amortissement de la copropriété du bateau dont le solde a été cédé en 2016.

(3) Affectation du résultat comptable de l'exercice 2015.

1.3.12 Tableau de variation des fonds dédiés

En euros	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours de l'exercice	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Fonds restant à engager au 31/12/2016
	62 858	62 858	168 500	168 500
Fonds Solidarité SUD	52 394	52 394	0	0
Fonds dédiés programme Alimentation/ Mon Restau Responsable®	4 964	4 964	25 000	25 000
Fonds dédiés programme Bénévolat nature	5 500	5 500	4 500	4 500
Fonds dédiés programme Economie circulaire	0	0	70 000	70 000
Fonds dédiés programme Mobilité	0	0	4 000	4 000
Fonds dédiés programme MPI	0	0	65 000	65 000

1.3.13 Détail des produits de l'exercice

En euros	2016	2015
Produits de l'exercice	5 034 844	4 520 422
Ventes de marchandises	16 741	20 059
Productions vendues de biens et services	14 324	14 751
Partenariats et subventions d'exploitation	2 944 160	3 008 080
- produits de mécénat Fondation Nicolas Hulot	1 673 973	2 582 018
- produits de mécénat Fondation Maisons du Monde	561 000	0
- subventions d'exploitation	709 187	426 062
Dons et legs	2 059 619	1 474 522
- dons	1 428 646	
- legs	630 973	
Droits auteurs	0	3 010

1.3.14 État des produits exceptionnels

En euros	104 856
Produits sur immobilisations par produits de cession d'immobilisations corporelles	68 000
Produits sur immobilisations par produits de cession d'immobilisations incorporelles	7 623
Quote-part subvention d'investissement	9 132
Produits exceptionnels divers	500
Produits exceptionnels sur exercice antérieur	19 601

1.3.15 État des produits constatés d'avance

En euros	341 788
Conventions de mécénat	96 788
Conventions Fonds institutionnels publics	245 000

1.3.16 État des produits à recevoir

En euros	193 128
Intérêts courus	85 972
Dons manuels se rapportant à 2016	107 156

1.3.17 État des charges exceptionnelles

En euros	93 668
Valeur nette comptable des immobilisations corporelles cédées	68 000
Valeur nette comptable des immobilisations incorporelles cédées	7 622
Charges exceptionnelles sur exercice	17 672
Charges exceptionnelles sur exercice antérieur	374

1.3.18 État des charges constatées d'avance

En euros	93 008
Prestations de service	46 116
Locations matériels / hébergement Site Internet	25 081
Assurances	6 090
Divers	6 047
Maintenances	3 173
Cotisations	2 028
Licences	1 856
Annonces et insertions	1 706
Abonnements	910

1.3.19 État des charges à payer

En euros	432 200
Factures non parvenues	217 222
Dettes fiscales et sociales	191 196
Autres subventions à verser	23 782

1.3.20 État des engagements

En milliers d'euros	Montant total	Montant à - 1 an	Montant à + 1 an et - 5 ans
Engagements reçus	2154	1 204	950
Conventions de mécénat	1 094	649	445
Fonds institutionnels	1 060	555	505
Engagements donnés	589	258	331
Soutiens Maisons du Monde	450	195	255
Soutiens National	119	57	62
Crédit bail en cours	20	6	14
Évaluation des engagements sociaux au regard des indemnités de fin de carrière			333

1.3.21 Fondation sous égide **FONDATION MAISONS DU MONDE**

BILAN 2016	au 31 décembre 2016			
	En euros	Brut	Amortissements et provisions	Net
Actif Immobilisé	0	0	0	0
Disponibilités	57	0		57
Actif Circulant	57	0		57
Total Actif	57	0		57
Résultat de l'exercice				57
Fonds Propres				57
Fonds Dédiés				0
Dettes				0
Total Passif				57

COMPTE DE RÉSULTAT 2016	
En euros	Exercice 31/12/2016
Produits d'exploitation (I)	561 000
Partenariats et subventions d'exploitation	561 000
Charges d'exploitation (II)	560 943
Autres achats et charges externes	270
Subventions accordées par l'association	532 273
Autres charges	28 400
Résultat d'exploitation (I)-(II)	57
Total des produits	561 000
Total des charges	560 943
Résultat de l'exercice	57
Evaluation des contributions volontaires en nature	
Dons en nature	51 000

Le compte analytique (bilan et compte de résultat) ci-dessus a été élaboré à partir d'un poste analytique dédié dans la comptabilité de la FONDATION NICOLAS HULOT POUR LA NATURE ET L'HOMME.

Les produits sont constitués du mécénat de la société Maisons du Monde au profit de la Fondation Maisons du Monde pour 561 000 euros.

Les charges sont constituées

- Des subventions accordées par la Fondation Maisons du Monde à sept projets pour un montant de 420 273 euros.
- De la subvention accordée à la Fondation Nicolas Hulot pour un montant de 112 000 euros, laquelle a été affectée au programme du bénévolat nature.
- Des frais de gestion et de création de la Fondation Maisons du Monde pour un montant de 28 400 euros.
- Des autres charges externes pour un montant de 270 euros.

Le bilan est constitué au passif du résultat de l'exercice et à l'actif de la disponibilité.

1.3.22 Compte d'emploi des ressources en K€ et annexe

EMPLOIS	Emplois de N	Affectation par emploi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur N	RESSOURCES	Ressources collectées sur N	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur N (4)
1- MISSIONS SOCIALES (répartition en note 1)			Report des ressources collectées auprès du public, non affectées et non utilisées en début d'exercice (T1)		0
1.1 Réalisées en France	2 204	1 032	1 - RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (T2)	1 342	2 000
• Actions réalisées directement	143		1.1 Dons et legs collectés	42	
• Versements à d'autres organismes agissant en France			• Dons manuels non affectés	616	
			• Dons manuels affectés		
			• Legs et autres libéralités non affectés		
			• Legs et autres libéralités affectés		
1.2 Réalisées en l'étranger			1.2 Autres produits liés à l'appel à la générosité du public		
Fonds et fondation abritée	204	75			
• Actions réalisées directement	406				
• Versements à un organisme central ou d'autres organismes	622	277	2 - AUTRES FONDS PRIVÉS	2 440	
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	96	43	3 - SUBVENTIONS & AUTRES CONCOURS PUBLICS	472	
2.1 Frais d'appel à la générosité du public			4 - AUTRES PRODUITS	256	
2.2 Frais de recherche des autres fonds privés					
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	500	223			
(T3)		1 650			
I - TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RÉSULTAT	4 175		I - TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RÉSULTAT	5 168	
II - DOTATIONS AUX PROVISIONS	0		II - REPRISES DES PROVISIONS	0	
III - ENGAGEMENTS À RÉALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES	169		III - REPORT DES RESSOURCES AFFECTÉES NON UTILISÉES DES EXERCICES ANTÉRIEURS	63	
IV - EXCÉDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	887		IV - VARIATION DES FONDS DÉDIÉS COLLECTÉS AUPRÈS DU PUBLIC (T4)	0	
V - TOTAL GÉNÉRAL	5 230		V - INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	0	
V - Part des acquisitions d'immobilisation brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public (T5)		0	VI - TOTAL GÉNÉRAL (T2+T4)	5 230	2 000
VI - Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public (T5bis)					
VII - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public (T6=T3+T5-T5bis)		1 650	VI - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public (T6)		1 650
			SOLDE DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC, NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES EN FIN D'EXERCICE (T7=T1+T2+T4-T6)		350
ÉVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE					
Missions sociales	86		Bénévolat		
Frais de recherche de fonds			Prestations en nature	86	
Frais de fonctionnement et autres charges			Dons en nature		
TOTAL	86		TOTAL	86	

Note 1 : répartition de la mission sociale par projet

En milliers d'euros	Actions réalisées directement	Versements à d'autres organismes
1- MISSION SOCIALE	2 408	549
1.1 Réalisée en France	2 204	143
Proposer	1 008	0
Suivi des politiques publiques (lobby + outils de vulgarisation)	632	
Production de fonds (prospective, réseau, ateliers de la transition)	376	
Soutenir	999	68
Bénévolat nature	538	1
Primes du bénévolat nature	65	46
Politique de soutien, démultiplication	41	6
Restauration collective responsable	355	15
Mobiliser	198	
Fonds et fondation abritée		75
1.2 Réalisée à l'étranger	204	406
Fonds et fondation abritée		345
Soutenir	204	61
Génération climat	147	16
Programme Rajako	56	45

Commentaires du compte d'emploi des ressources de l'exercice 2016

Le compte d'emploi des ressources présente l'ensemble des missions sociales de la Fondation.

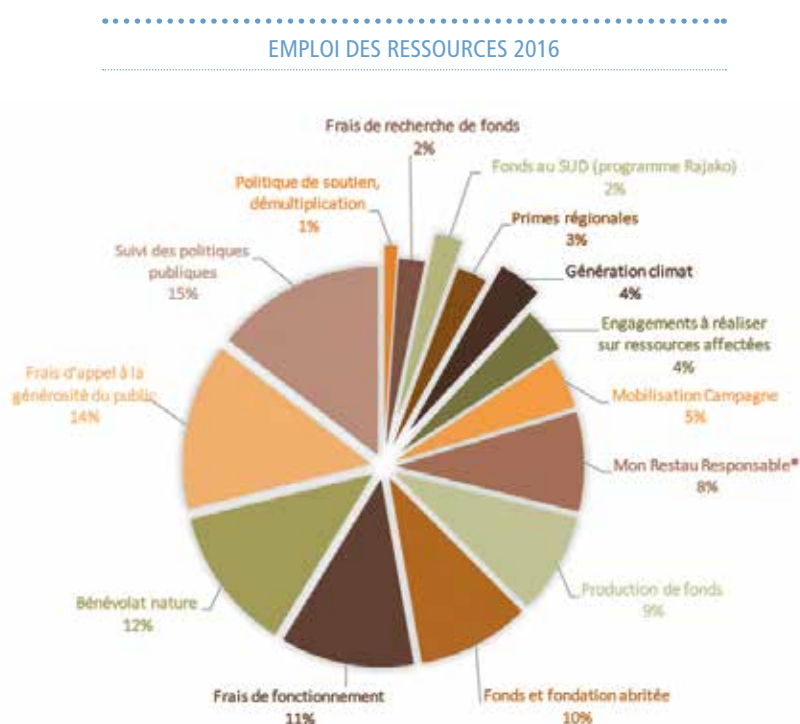
LES EMPLOIS

La Fondation réalise ses missions en France mais aussi à l'international par des actions d'intérêt général qu'elle gère elle-même ou qu'elle sous-traite auprès d'autres organismes œuvrant dans le même domaine.

Les missions sociales comprennent les dépenses opérationnelles directes et indirectes engagées pour la réalisation des actions. Les emplois comprennent depuis cette année les actions menées par la Fondation Maisons du monde, abritée par la Fondation Nicolas Hulot.

Afin de suivre au mieux les coûts de ces différentes actions et dans un souci de transparence, la Fondation a mis en place dès sa création une comptabilité analytique avec un suivi et une imputation des temps passés par ses salariés sur les projets sur lesquels ils interviennent. Les frais indirects tels que les dépenses de communication institutionnelle, de gestion du site internet et de relations extérieures sont également affectés à ces missions en fonction des temps passés.

Une affectation plus fine des dépenses du site internet et des frais de personnel a permis en 2016 une meilleure répartition des frais indirects et des frais de fonctionnement.



1 - Missions sociales

En 2016 la Fondation a réalisé les projets suivants :

PROPOSER

- **Suivi des politiques publiques** : veille et interventions de la Fondation sur les grandes politiques mises en place par le gouvernement sur la transition écologique (énergie, démocratie participative, réduction des pesticides, etc.).
- **Production de fond** : il s'agit de produire via des rapports, des réunions de travail, des études ou des formations de nouvelles expertises et propositions sur la transition écologique.
- **Suivi de la COP22** : la Fondation s'est investie pour décrypter les enjeux, faire des propositions et analyser les résultats de la COP21. Ses équipes étaient présentes à la COP22 pour s'assurer que la COP21 soit suivie d'actions concrètes et ambitieuses sur tous les sujets (financements, agriculture, énergie...).

SOUTENIR

- **Bénévolat nature** : il s'agit de promouvoir le bénévolat nature via la plateforme **J'agis pour la nature** qui regroupe les activités et événements des associations en France métropolitaine et dans les DOM TOM pour agir en faveur de la préservation de notre biodiversité. Les primes sont distribuées aux associations qui ont effectué les meilleures actions.
- **Politique de soutien, démultiplication** : la Fondation a accompagné (techniquement et/ou financièrement) certains projets phares illustrant particulièrement bien la transition écologique (économie circulaire, restauration responsable, mobilité durable).
- **Déploiement de la démarche Mon Restau Responsable®** pour favoriser une restauration collective de qualité et respectueuse de l'environnement.
- **Génération climat** : en 2016, la Fondation a initié un nouveau programme qui vise à favoriser l'engagement des jeunes pour qu'ils deviennent des acteurs de la lutte contre les changements climatiques en France et dans les pays du Sud.

LES RESSOURCES

Les ressources de la Fondation sont de cinq ordres : dons et legs de particuliers, mécénat d'entreprise (financier et de compétences), subventions de ministères ou d'organismes publics, subventions d'organismes privés, ressources propres (produits financiers, prestations de services, droits d'auteur, etc.).

1. Ressources collectées auprès du public (dons et legs)

La Fondation développe depuis des années la collecte de dons auprès du grand public. Aujourd'hui, les dons et legs représentent 38% de ses ressources. Un grand merci à toutes les personnes qui soutiennent la Fondation !

Après une année de collecte en très forte hausse en 2015 grâce à la COP 21 à Paris et la visibilité qu'elle a apportée aux sujets environnementaux, la collecte de dons auprès des particuliers a connu une légère baisse en 2016 atteignant un montant de 1 384 206 euros. En 2016, un peu plus de 13 000 personnes nous ont soutenus, entraînant une légère diminution par rapport à 2016. Par contre le nombre de donateurs réguliers a augmenté. En 2016, la Fondation a reçu un legs au montant exceptionnel de 616 000 euros.

Les dons et legs affectés sont employés selon les souhaits des donateurs. Les dons perçus, non affectés par le donateur, dans l'année sont répartis en priorité au besoin de financement de la mission sociale, puis le solde est ventilé proportionnellement entre les frais de recherche de fonds et les frais de fonctionnement.

En 2016, la Fondation a continué à mener ses opérations de sensibilisation et de sollicitation auprès des sympathisants et donateurs en diversifiant ses outils de mobilisation : opérations téléphoniques, emailings, courriers postaux, etc.

Ces actions de communication et d'information permettent également de présenter aux donateurs les actions développées par la Fondation et de démontrer l'urgence d'engager la transition écologique de nos sociétés.

- **Programme Rajako** : programme œuvrant pour la sauvegarde des primates et de leurs habitats naturels en partenariat avec la Fondation de France et le Parc de Branféré.

MOBILISER

- La Fondation s'est investie contre l'accord climaticide du **CETA**, ou encore contre l'**aéroport Notre-Dame-des-Landes**, et pour l'interdiction des pesticides néonicotinoïdes.

FONDS ET FONDATION ABRITÉE

- Première année d'activités pour la **Fondation Maisons du Monde**, abritée par la Fondation Nicolas Hulot : 7 projets soutenus.

2 - Frais de recherche de fonds

Frais d'appel à la générosité du public

Frais engagés pour l'envoi des emailings de collecte, des mailings papier à la communauté de personnes soutenant les actions de la Fondation et à des prospects, les annonces et insertions, les frais de gestion des dons, les frais liés au comité consultatif des donateurs (Réunions du comité).

Frais de recherche des autres fonds privés

Frais engagés pour la recherche et l'élaboration de partenariat ainsi que pour le développement de la diversification des ressources.

3 - Frais de fonctionnement

Frais de personnel et de structure non affectables à la mission sociale. Ces charges relèvent de la direction générale et des services administratifs et financiers.

4 - Engagement à réaliser sur ressources affectées

Il s'agit de fonds dédiés à des projets qui seront réalisés en 2017.



Quelques exemples de campagnes de collecte en 2016

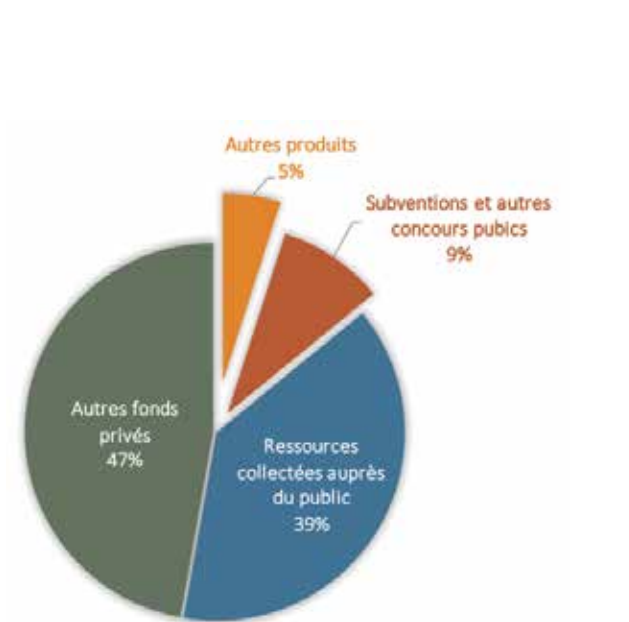
La Fondation a mené sa première campagne en juin 2016 : **Alimentation Agriculture**. Dans ce cadre, la démarche **Mon Restau Responsable**® a été créée en vue d'accompagner les restaurants collectifs dans la valorisation de leurs démarches durables. S'en est suivie la campagne **Alliés pour le climat** en avril pour faire écho aux engagements pris lors de la COP 21 en décembre 2015.

La Fondation propose différentes formes de générosité possibles pour soutenir ses actions. Ainsi, aux mois d'avril et mai, la Fondation a lancé sa campagne annuelle destinée aux personnes soumises à l'ISF (impôt de solidarité sur la fortune).

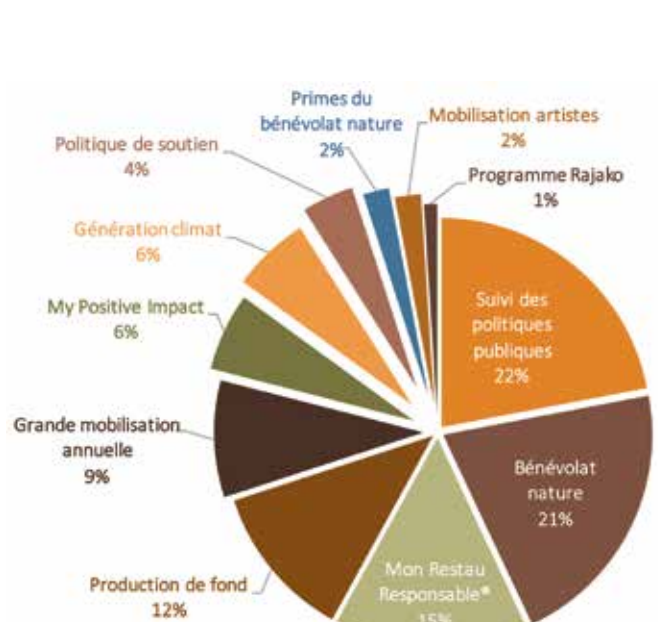
Dès le mois de juin, la Fondation a lancé sa grande campagne annuelle **Ecoacteur**. S'étalant de juin à décembre, et présentant les actions menées par la Fondation pour agir contre le dérèglement climatique et ses conséquences, cette opération a détaillé les enjeux de la COP 21 pour donner à chacun les clés afin de comprendre et relayer l'importance de tenir les engagements pris un an auparavant. Cette campagne nous a aussi permis de relayer l'avancement des négociations lors de la COP 22. Plus de 12 000 personnes ont réagi sur «l'overshoot day» (la journée qui marque le dépassement des ressources naturelles que la planète est en capacité de générer pour une année), la sécurité alimentaire, la qualité de l'air ou encore les financements de l'adaptation des pays du Sud et bien sûr leurs conséquences sur les générations à venir.



PROVENANCE DES RESSOURCES 2016



DÉTAIL EMPLOIS DES DONS DE LA MISSION SOCIALE



2. Autres fonds privés (Mécénat d'entreprise/ subventions d'organismes privés)

En 2016, la Fondation a poursuivi son travail de sensibilisation et d'échange d'expertise avec l'ensemble de ses partenaires entreprises.

Cette année a également été marquée par la création et l'hébergement de la première Fondation sous égide de la Fondation Nicolas Hulot : la Fondation Maisons du Monde. En effet, l'entreprise est mécène depuis de nombreuses années d'associations œuvrant en faveur de l'environnement et elle a souhaité poursuivre son engagement durablement et de manière plus structurée en créant sa Fondation. C'est avec un grand plaisir que la FNH partage son expertise de gestion des fondations, de création de dispositif de soutien financier, et d'identification d'associations à l'international et sur le territoire national.

Soutien de l'ensemble des actions de la FNH

- L'Oréal et le groupe TF1, en qualité de partenaires Fondateurs, ont contribué à l'ensemble des activités menées par la FNH.
- Par ailleurs, la Fondation est soutenue par un groupe de partenaires mécènes engagés dans la transition écologique, qui apportent leur soutien spécifique sur une partie des activités de la Fondation.

Soutien de nos actions PROPOSER & MOBILISER

Avril, EDF, Kering, Lesieur, Renault, RTE, SNCF et Veolia ont contribué aux activités de suivi des politiques publiques (veille, lobby d'intérêt général), à la production de fonds (prospectives, notes de réseau) et à la contribution et la sensibilisation du grand public (vidéos pédagogiques, billet de blog, article de presse).

Soutien de nos actions SOUTENIR & MOBILISER

- La Fondation Bouygues Telecom, le Groupe La Poste et la Fondation Maisons du Monde ont contribué aux activités de développement du bénévolat nature en France à travers la plateforme **J'agis pour la nature** ainsi qu'à l'ensemble de la politique de soutien et de démultiplication de la Fondation.
- La Fondation de France et la Fondation Nature & Découvertes se sont associées à la Fondation Nicolas Hulot pour lancer les **Primes J'agis pour la nature** et ainsi permettre aux acteurs de terrain d'offrir une plus grande diversité d'actions.
- La Fondation Akuo a, quant à elle et pour la deuxième année, soutenu le dispositif de primes pour le bénévolat nature sur l'île de La Réunion et contribué à faire connaître cette démarche citoyenne.
- Enfin, la Fondation Daniel & Nina Carasso a financé pour la deuxième année le programme **Mon Restau Responsable®**, aux côtés de Triballat Noyal, nouveau soutien au programme..

3. Subventions et autres concours publics

La Fondation a reçu 472 000 euros de subventions publiques pour contribuer à ses actions d'intérêt général. Elles ont été attribuées par le ministère de l'Ecologie, du Développement

durable et de l'Energie – le ministère de l'Education nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche - l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie – la Caisse des Dépôts et Consignations – l'Agence Française de Développement, certaines réserves Parlementaires.

4. Autres produits

Il s'agit des ressources propres de la Fondation, elles comprennent les produits financiers de ses placements, les prestations de service, la participation à des colloques et séminaires, les droits d'auteurs, les formations dispensées par la Fondation, la participation de la Fondation Maisons du Monde aux frais de gestion, les produits exceptionnels.

5. Report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs

Il s'agit des fonds dédiés reçus en 2015 utilisés en 2016.

6. Contributions volontaires en nature pour l'année 2016 (Mécénat de compétences)

Dans le cadre de la refonte du site internet de jagispourlanature.org, et en raison de l'importance des travaux, la société **Customary** a souhaité contribuer au projet en prenant à sa charge une partie des prestations.

La société **Electricité de France** met à disposition un salarié à temps partiel, dans le cadre d'un mécénat de compétences. Monsieur Thierry Libaert rédigera un rapport sur le rôle et la place de la publicité dans la transition écologique.

Mise à disposition de personnel de la société **Maisons du Monde** à la Fondation Maisons du Monde, sous égide de la Fondation Nicolas Hulot : une chargée de projet à plein temps et la directrice de la RSE à temps partiel.

1.3.23 Ventilation de l'effectif salarié au 31/12/2016

Catégorie	Effectif de l'exercice	Effectif de l'exercice précédent
Cadres	18	19
Employés	12	8
Total	30	27

La Fondation a accueilli quatre stagiaires et quatre services civiques volontaires au cours de l'année 2016.

1.3.24 Contributions volontaires en nature pour l'année (en milliers d'euros)

Etat des dons en nature mentionnés en bas du compte de résultat (faisant l'objet d'une convention)	85 815
EDF	22 604
CUSTOMARY	12 211
MAISONS DU MONDE ⁽¹⁾	51 000

⁽¹⁾ Mécénat de compétence apporté par la société Maisons du Monde

Bénévoles : les experts du Comité scientifique ne sont pas rémunérés, leur activité pour la fondation est bénévole et n'est pas valorisée dans les ressources.

2. Rapport de gestion

2.1 ACTIONS ET FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

- Campagne de mobilisation contre le CETA construit en collaboration avec foodwatch et l'Institut Veblen, conférences de presse avec Nicolas Hulot, tribune de Nicolas Hulot et des canadiens David Suzuki et Karel Mayrand, pétition inter-ONG appuyée par une vidéo pédagogique.
- Participation aux instances nationales du dialogue environnemental.
- Création du programme Génération Climat pour sensibiliser les jeunes aux enjeux du climat, les inciter à devenir acteurs de la lutte contre le dérèglement climatique et les accompagner dans la mise en œuvre de projets en France et dans les pays du Sud.
- Déploiement de la démarche **Mon Restau Responsable**® pour favoriser une restauration collective de qualité et respectueuse de l'environnement.
- Réalisation de 2 vidéos pédagogiques avec l'International Urban Food Network et le Programme des Nations Unies pour l'Environnement pour expliciter les liens entre alimentation, villes et changement climatique dans le cadre de l'initiative «Climate Change Urban Food».
- Animation du collectif national Sciences Participatives-Biodiversité avec l'Union Nationale des CPIE et organisation des secondes rencontres nationales du collectif.
- 1^{ère} édition de **J'agis pour mon patrimoine naturel** pour faire découvrir au grand public une autre facette des Journées européennes du patrimoine.
- Lancement de la pétition «Halte au massacre des abeilles » pour obtenir un moratoire sur les pesticides néonicotinoïdes. Publication de notes et d'une vidéo pédagogique sur les alternatives aux pesticides néonicotinoïdes (agroécologie). La forte mobilisation des associations et des citoyens – la pétition a recueilli 669 102 signatures – a permis d'obtenir l'interdiction des pesticides néonicotinoïdes au 1^{er} septembre 2018.
- Soutien de la campagne «Quantitative easing pour le peuple» pour une création monétaire européenne qui finance la transition écologique.
- 179 nouvelles structures ont rejoint le réseau de **J'agis pour la nature**, ce qui porte à 448 le nombre de structures inscrites.
- 46 projets soutenus en France métropolitaine et en partenariat avec la Fondation de France et la Fondation Nature & Découvertes. Sur l'île de La Réunion, 13 actions de bénévolat soutenues en partenariat avec la Fondation Akuo.
- Publication du Rapport «Mettre la création monétaire au service de l'avenir» pour proposer le lancement d'un programme d'investissement massif en faveur de projets de transition écologique et sociale.
- Pour la Conférence environnementale de 2016, la FNH a communiqué sur ses attentes concernant la feuille de route du gouvernement et a émis des propositions sur la croissance verte, l'implication des citoyens et l'amélioration du cadre de vie.
- Première année d'activités pour la Fondation Maisons du Monde, abritée par la Fondation Nicolas Hulot : 7 projets soutenus.
- Réaménagements des locaux de la Fondation pendant l'été, en réponse à des besoins de salles de réunions, à de nouvelles façons de travailler.

2.2 COMPARAISON DU RÉSULTAT 2016 AVEC LE BUDGET ET ANALYSE DU RÉSULTAT

Comparaison avec le budget

Les comptes 2016 font apparaître un bénéfice 886 878 euros contre un résultat positif de 397 000 euros prévu au budget voté au CA du 22 juin 2016.

(K€)	Budget (1) Rectificatif	Réalisé hors fonds dédiés	Fonds dédiés	Réalisé (2) avec fonds dédiés	Ecart (2) - (1)
Produits	4 757	5 168	63	5 230	473
Charges	4 360	4 175	169	4 344	16
Résultat	397	993	106	886	489

Écart sur les produits

L'écart provient principalement des éléments suivants :

- Dons et legs reçus supérieurs à ceux envisagés dans le budget prévisionnel.
- Mécénat de la société Maisons du Monde non pris en compte au budget prévisionnel.

Écart sur les charges

Les principaux écarts sur les charges sont les suivants :

- Economies réalisées en raison d'actions non réalisées.
- Actions reportées sur l'année 2017.
- Economies faites sur les frais de structure et de fonctionnement.
- Subventions versées par la Fondation Maisons du Monde non prises en compte au budget prévisionnel.

Les produits d'exploitation de l'exercice, soit 5 035 K€ hors fonds dédiés, ont augmenté de 515 K€, soit 11 % par rapport à 2015. Ils s'analysent comme suit :

K€	2016	2015
Mécénat (dont FMDM)	2 235	2 587
Dons et legs	2 060	1 475
Subventions diverses	709	421
Produits et prestations de services vendus	31	35
Produits divers de gestion courante	0	3

Les charges d'exploitation de l'exercice, soit 4 079 K€ hors engagements sur fonds dédiés, ont augmenté de 144 K€, soit 4 % par rapport à 2015.

Le résultat d'exploitation ressort positif à 956 K€ contre un résultat positif de 586 K€ pour 2015. Le résultat net de l'exercice est bénéficiaire de 886 K€ contre un bénéfice de 595 K€ pour 2015 et ceci après prise en compte d'un montant de 169 K€ de fonds dédiés disponibles contre 63 K€ en 2015.

Les dons en nature sont enregistrés en bas de compte de résultat pour un montant de 86 K€.

2.3 RAPPORT FINANCIER

Le rapport financier soumis à l'approbation du conseil d'administration comprend les comptes annuels clos le 31 décembre 2016, présentés selon les modalités du plan comptable associatif ainsi que leur annexe.

L'annexe aux états financiers, qui fait partie intégrante des comptes annuels de la Fondation, apporte des précisions sur les méthodes comptables utilisées et les principaux postes de bilan ainsi que sur les variations intervenues au cours de l'exercice.

Le rapport financier inclut le compte d'emploi des ressources et ses commentaires.

Tous ces éléments chiffrés, ainsi que la concordance du rapport de gestion avec les comptes annuels ont fait l'objet des diligences du commissaire aux comptes qui présente dans ses rapports la conclusion de ses contrôles.

Le budget 2017 arrêté par le bureau, a été approuvé par un conseil d'administration en date du 31 janvier 2017. Il comporte 4 691 K€ de produits, 5 041 K€ de charges. Il présente un résultat déficitaire de 350 K€. Les reports à nouveau bénéficiaires successifs compenseront ce déficit.

2.4 PROJETS ET FAITS MARQUANTS POUR 2017

Coordination d'une initiative citoyenne dans le cadre des élections présidentielles et législatives

Parce que les élections présidentielles et législatives sont un moment unique pour interpeller la sphère politique et médiatique sur les grands chantiers à mettre en œuvre pour relever le défi écologique et climatique ; parce que le passé a prouvé que des avancées sont possibles, la Fondation proposera au grand public une action de mobilisation en 2017 pour faire émerger sa vision d'une France qui ose regarder la réalité en face et mettre en œuvre les solutions pour demain.

2^e édition J'agis pour mon patrimoine naturel

Après le bel accueil du grand public et des structures inscrites sur la plateforme de **J'agis pour la nature** pour la première édition de J'agis pour mon patrimoine naturel en septembre 2016, la Fondation proposera une seconde édition en 2017. Toujours dans le cadre des Journées européennes du patrimoine, un moment phare de l'année, l'opération proposera à nouveau d'explorer une autre facette de ces journées en mettant la nature à l'agenda de tous. Le public pourra découvrir les richesses du patrimoine naturel de sa région à travers des activités nature : sensibilisation, plantation d'arbres, nettoyage de sites, protection ou valorisation des espèces et des habitats naturels.

Génération Climat

Opérationnel dès janvier 2017 et déployé jusqu'à fin 2018, ce programme sera proposé en partenariat avec le Forum des Organisations de Solidarité Internationale Issues des Migrations (FORIM) et s'appuiera sur un réseau diversifié de structures de terrain en lien direct avec les 15-35 ans. Génération Climat vise ainsi à encourager la citoyenneté et le «vivre ensemble» de la jeunesse multiculturelle française, à stimuler le foisonnement associatif de la société civile, à permettre la réalisation d'actions concrètes de lutte contre le dérèglement climatique, en France et dans les pays du Sud.

Suivi des politiques publiques

La FNH profitera de l'actualité politique de 2017, entre élections présidentielles et législatives, pour continuer le plaidoyer sur les sujets de la transition écologique en poursuivant son implication dans les instances de dialogue environnemental et en portant des propositions pour faire évoluer les décisions publiques (CETA, pesticides, qualité de l'air...).

Issus des groupes de travail initiés et suivis en 2016, plusieurs publications et événements verront le jour en 2017 la concertation avec INTERBEV, le colloque du CERAS au CESE sur les inégalités sociales et environnementales, la publication sur les impacts environnementaux du véhicule électrique ou encore le travail sur la réforme des institutions. Tous feront l'objet d'une valorisation ad hoc.

2^e édition de My Positive Impact

Donner de la visibilité aux solutions et aux innovations pour le climat. Après le succès de la première édition en 2015, My Positive Impact aura une seconde édition en 2017. Les 7 thématiques ne changent pas et seront axées sur l'habitat, le transport, l'alimentation, l'énergie, l'aménagement du territoire, la citoyenneté, les biens et services. L'appel à projets sera lancé en mai et la remise des prix aux 9 lauréats se fera en décembre.



**Fiduciaire
Expertise
Audit**

Expertise comptable
Commissariat aux comptes
Audit et Conseil

FONDATION NICOLAS HULOT POUR LA NATURE ET L'HOMME

6 rue de l'Est - 92100 Boulogne Billancourt

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2016

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2016

Mesdames, Messieurs les membres,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Bureau. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la fondation à la fin de cet exercice.

II - Justification de nos appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre Fondation, nous avons vérifié que les modalités retenues pour l'élaboration du compte d'emploi annuel des ressources, décrites dans la note 1.3.22 de l'annexe, font l'objet d'une information appropriée, sont conformes aux dispositions du règlement CRC n°2008-12 et ont été correctement appliquées.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Paris, le 8 juin 2017

FIDUCIAIRE EXPERTISE AUDIT
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris



Corinne MARTIAL



**Fiduciaire
Expertise
Audit**

Expertise comptable
Commissariat aux comptes
Audit et Conseil

FONDATION NICOLAS HULOT POUR LA NATURE ET L'HOMME

6 rue de l'Est - 92100 Boulogne Billancourt

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Réunion de l'organe délibérant relative à l'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 décembre 2016

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Réunion de l'organe délibérant relative à l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016

Mesdames, Messieurs les membres,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre Fondation, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

Conventions soumises à l'approbation de l'organe délibérant

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

Fait à Paris, le 8 juin 2017

FIDUCIAIRE EXPERTISE AUDIT
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris



Corinne MARTIAL



© AARON BURDEN / JUSPLASH.COM

DÉMONSTRATEUR DE SOLUTIONS

Créée en 1990 par Nicolas Hulot, reconnue d'utilité publique, apolitique et non confessionnelle, la FNH œuvre pour un monde équitable et solidaire qui respecte la Nature et le bien-être de l'Homme. Elle s'est donnée pour mission d'accélérer les changements de comportements individuels et collectifs en faisant émerger et en valorisant des solutions en faveur de la transition écologique de nos sociétés. Pour la Fondation, l'écologie ne doit plus être une thématique parmi d'autres mais constituer le cœur de l'action publique et privée.

Afin de mener à bien sa mission, la Fondation combine la réflexion, l'action et la sensibilisation.

Elle élabore des idées nouvelles et porte des propositions auprès des décideurs politiques et économiques, avec son Conseil scientifique et son réseau d'experts pluridisciplinaires de haut niveau.

Elle fait émerger et accompagne les acteurs du changement en soutenant et valorisant, en France comme à l'international, des initiatives porteuses d'avenir afin de les démultiplier à plus grande échelle. Cette réalité du terrain inspire et nourrit la production intellectuelle.

Et pour que chacun puisse être moteur de la transition écologique, elle élabore des outils et des campagnes de mobilisation citoyenne.

La Fondation est également une ONG environnementale représentative. A ce titre, elle siège dans plusieurs organismes consultatifs tels que le Conseil économique social et environnemental ou le Comité national de la transition écologique.

AVEC LE SOUTIEN DE NOS PARTENAIRES FONDATEURS

L'ORÉAL



FONDATION
NICOLAS HULOT
POUR LA NATURE
ET L'HOMME